

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

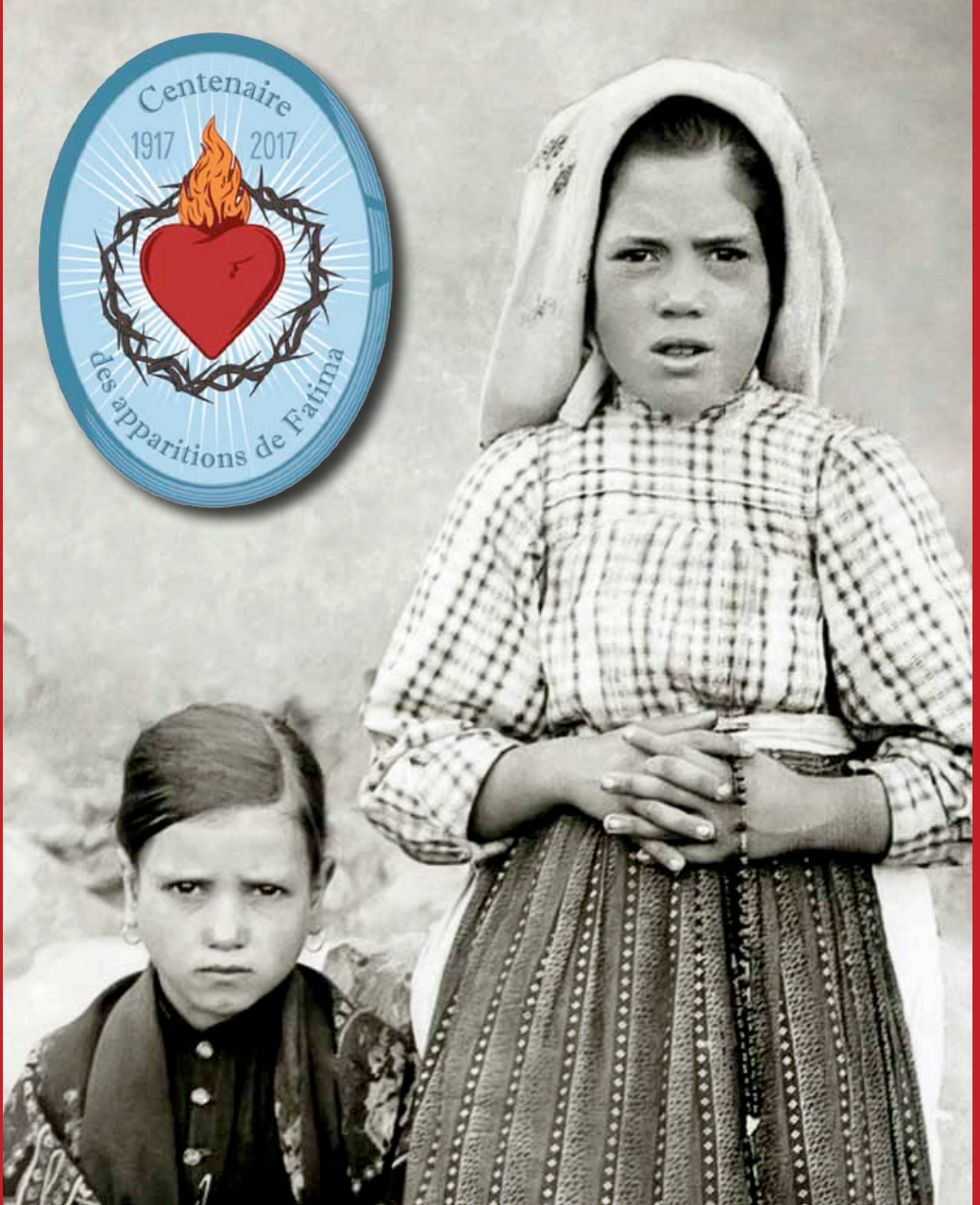
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

N°108 :: AOÛT - SEPTEMBRE 2017





ÉDITORIAL

À Fatima, la sainte Vierge a annoncé que la Russie répandrait ses erreurs dans le monde.

Pour éviter ces malheurs, elle a demandé un repentir sincère, la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie et la dévotion des premiers samedis du mois.

Sur l'esplanade du sanctuaire de Fatima, en mai dernier, pour la canonisation de Francisco et Jacinta, le pape François n'a malheureusement abordé aucun de ces thèmes.

« *Le message de Fatima réinterprété selon les catégories sociologiques du pape Bergoglio a peu à voir avec l'annonce prophétique du triomphe du Cœur Immaculé de Marie, que la sainte Vierge a donnée au monde.* »¹

Les hommes d'Église ne prêchant plus l'esprit de sacrifice et de pénitence, si intimement lié à la spiritualité de Fatima, la vie ecclésiale s'en est trouvée infectée. (cf. p. 22)

À la suite de notre fondateur, demandons à la sainte Vierge Marie de dénouer ce grand mystère de la situation de la papauté aujourd'hui (cf. p. 10), et ne nous étonnons pas si, voulant garder intacte la foi, nous sommes encore persécutés (cf. p. 6).

abbé Claude Pellouchoud

(1) Roberto de Mattei, *Correspondance européenne* – 30/05/2017.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district. 3
- Éclaircissements et mises au point. 5
- La lettre du cardinal Müller et sa non-reconduction à la CDF. 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- Demandons à Marie de dénouer ce mystère de la situation de la papauté. 10

VIE DE L'ÉGLISE

- Église et immigration : le pape et le suicide de la civilisation européenne. 15
- Mgr Huonder maintenu à Coire. 22

VIE DE LA TRADITION

- Journal de route du district. 24
- In memoriam* René Berthod. 32

CHAÎNE DU ROSAIRE

- Avertissements célestes. 38

PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs. 43

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Le Portugal à l'aube de l'année 1917. 48

TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. 56

AGENDA

- Les pèlerinages du district de Suisse 9 et 31

VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande. 58

LA FRATERNITÉ EN SUISSE :

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX. 59

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale. 60

Photos : couverture : Jacinthe et Lucie, le 13 juillet 1917, après la vision de l'Enfer.

Éditeur : Abbé Pascal Schreiber

Rédaction : *Le Rocher c'est le Christ*



Abbé Claude Pellouchoud
Noviciat Sainte-Thérèse de
l'E.-Jésus / La Combe 22
CH - 1922 Salvan
Tél. +41 (0)27 / 761 21 40
Mail : rocher@fsspx.ch

LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

Lors de la réunion du KFB (mouvement des familles catholiques de Suisse alémanique), le prier demande : « *En août, il y aura deux importants pèlerinages, l'un à Fatima, l'autre au Flüeli. Beaucoup d'entre vous y prendront part. Dans quel état d'esprit y participez-vous ?* »

La première personne répond : « *J'étais au grand pèlerinage à Rome de la Fraternité en 2000. Ce furent des jours inoubliables. Chanter le Credo avec 5000 catholiques du monde entier dans une basilique romaine, je n'ai rien vécu de tel depuis lors. Je me réjouis de la rencontre avec de nombreux autres catholiques de tradition à Fatima.* »

« *Je m'envole vers le Portugal pour me donner force et courage. "Prière et sacrifice", c'est le message central de Notre-Dame à Fatima, un message tout spécialement pour notre temps. Peut-être suis-je devenue un peu tiède ces derniers temps. J'espère un accroissement de zèle dans ma vie religieuse* », dit une mère de famille.

Un père explique : « *Pour des raisons financières, un vol pour Fatima ne peut entrer en ligne de compte. Je ferai le pèlerinage à pied au Flüeli. Je veux remercier saint Nicolas d'avoir protégé particulièrement notre patrie dans le passé. Mais je suis aussi conscient que cette protection n'est pas un dû. C'est pourquoi je veux lui demander de tout mon cœur de protéger la Suisse de tous les maux possibles aussi à l'avenir.* »

« *J'ai toujours beaucoup de préoccupations* », répond enfin une quatrième personne. « *À la maison, prier une nuit entière, c'est au-dessus de mes forces. Ce n'est pas le cas lors de la nuit de prière au Flüeli. Chaque année je profite encore pendant plusieurs semaines des bienfaits de cette nuit.* »

Le prier reprend alors la parole : « *Merci pour ces magnifiques réponses. Permettez-moi de vous donner trois petits conseils pour la route :*

1. **Allez-y !** C'est-à-dire : ne restez pas chez vous, prenez au moins part au pèlerinage du Flüeli !
2. **Allez-y de tout votre cœur !** Le Bon Dieu prépare des grâces pour

chaque pèlerinage, qu'il ne donne qu'à cette occasion. Si nous laissons passer cette chance, ces grâces ne reviendront jamais !

3. Allez-y avec Dieu ! N'oubliez pas l'essentiel de ces pèlerinages. Un pèlerinage qui ne nous rapproche pas de Dieu a manqué son but. »

Voilà pour la soirée du KFB !

Je suis heureux que le pèlerinage international de la Fraternité à Fatima ait un si grand succès. 230 fidèles de Suisse s'envolent de Genève avec le pèlerinage officiel du District, 184 de Zurich. Si je compte tous les autres qui voyagent par leurs propres moyens, c'est au moins 500 de nos

compatriotes qui fêteront sur place le 100^e anniversaire des apparitions de Notre-Dame à la 'Cova da Iria'.

Une semaine plus tard nous célébrerons au Flüeli le second jubilé. Nous fêtons le 600^e anniversaire de saint Nicolas de Flüe, le patron de notre pays. Peut-être arriverons-nous cette année pour la première fois à dépasser le nombre de 400 participants au pèlerinage à pied. Et celui qui ne peut pas marcher y trouvera aussi son compte : le programme comprend pas moins de quatre messes solennelles !

À bientôt – à Fatima et/ou au Flüeli !

ABBÉ PASCAL SCHREIBER

FATIMA 1917-2017 : INDULGENCE JUBILAIRE

Afin de célébrer dignement le centième anniversaire de ces apparitions de Fatima, le pape François a accordé une indulgence plénière :

- a) aux fidèles qui visitent en pèlerinage le Sanctuaire de Fatima, y participant dévotement à une célébration ou à une prière en honneur de la Vierge Marie, qui prient la prière du Notre Père, qui récitent le symbole de la foi (Credo) et invoquent Notre-Dame de Fatima ;*
- b) aux fidèles qui visitent dévotement une statue de Notre-Dame de Fatima solennellement exposée à la vénération publique dans une église, chapelle ou lieu approprié, dans les dates anniversaires des apparitions (le 13 de chaque mois, de mai à octobre 2017), y participant dévotement à une célébration ou à une prière en honneur de la Vierge Marie, qui récitent le Notre Père et le symbole de la foi (Credo) et invoquent Notre-Dame de Fatima ;*
- c) aux fidèles qui, étant empêchés de se déplacer, pour des raisons d'âge, d'une maladie ou d'autre cause grave, s'unissent spirituellement aux célébrations jubilaires, devant une petite statue ou image de Notre-Dame de Fatima, les jours des apparitions, à condition d'être repentis de tous leurs péchés et d'avoir l'intention de réaliser, dès qu'ils le peuvent, les trois conditions.*



ÉCLAIRCISSEMENTS ET MISES AU POINT SUR LA LETTRE SUR LES MARIAGES



Une lettre du cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, publiée le 27 mars 2017 (cf. Le Rocher n° 107, pp. 5 à 11), confère aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X la faculté de célébrer les mariages de leurs fidèles, dans le rite traditionnel et selon le droit de l'Église.

Avancée pour les uns, piège pour les autres : entre espérance et crainte, quel jugement objectif porter sur ces dispositions du Saint-Siège à l'égard de l'œuvre fondée par Mgr Marcel Lefebvre ? – La Maison générale de la FSSPX a proposé quelques réflexions sur ce document romain.

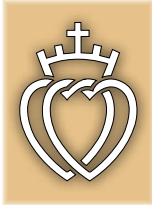
Dans une première partie, la présente étude traite de :

- L'origine de la « forme ordinaire » du mariage
- La délégation pour célébrer un mariage
- La « forme extraordinaire » et sa légitimité
- Les mariages dans la Fraternité Saint-Pie X
- La « forme extraordinaire » reste... extraordinaire
- Les dispositions de la Lettre
- Ses modalités pratiques.

Dans une seconde partie, l'étude répond aux principales objections soulevées par les dispositions romaines, avant de conclure sur les avantages non négligeables que permettra la situation nouvelle créée par la Lettre du cardinal Müller :

- « Sécuriser » la célébration d'une partie des mariages célébrés dans le cadre de la FSSPX.
- Permettre d'agir avec une spéciale charité vis-à-vis du conjoint, ou des familles, qui ne seraient pas des fidèles de la FSSPX.
- Soumettre les mariages célébrés par les prêtres de la FSSPX à la lettre du droit de l'Église.
- Célébrer des mariages dans le rite traditionnel en écartant un obstacle pour les fidèles plus timorés.

(Voir l'étude complète sur :
fssp.x.news – 15/06/2017)



MAISON GÉNÉRALE

LA LETTRE DU CARDINAL MÜLLER ET SA NON-RECONDUCTION À LA CDF

Deux événements ont marqué le début de l'été à Rome : une lettre du cardinal Müller à Mgr Fellay et son remplacement à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CDF) par Mgr Ladaria.

26 JUIN 2017, LE CARDINAL MÜLLER IMPOSE DE NOUVEAU LA DÉCLARATION DOCTRINALE DE 2012



Le 26 juin 2017, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, recevait du cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, une lettre datée du 6 juin précédent, dans laquelle le prélat allemand énonçait – en précisant que le pape François avait donné son approbation – les conditions nécessaires à une déclaration doctrinale, préalable indispensable à toute reconnaissance canonique de la Fraternité.

Ces conditions sont au nombre de trois :

1) « *Il est nécessaire d'exiger des membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X l'adhésion à la nouvelle formule de la Professio fidei datant de 1988. En conséquence, il n'est plus suffisant de leur demander d'émettre la Professio fidei de 1962.*

2) *Le nouveau texte de la Déclaration doctrinale doit comporter un paragraphe dans lequel les signataires déclarent, de manière explicite, leur acceptation des enseignements du concile Vatican II et ceux de la période post-conciliaire, en accordant aux dites affirmations doctrinales le degré d'adhésion qui leur est dû.*

3) *Les membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X doivent reconnaître, non seulement la validité, mais aussi la légitimité du Rite de la Sainte Messe et des Sacrements, selon les livres liturgiques promulgués après le concile Vatican II. »*

Le 30 juin, Mgr Fellay a transmis cette lettre à tous les prêtres de la Fraternité, avec le commentaire suivant : « *On se retrouve dans une*

situation semblable à celle de 2012. Alors que Mgr Pozzo, secrétaire de la Commission Ecclesia Dei, tenait un tout autre langage en mars dernier sur les critères de catholicité qui devaient ou non être exigés de nous ». Et de rappeler sa déclaration à l'issue de la réunion des supérieurs majeurs de la Fraternité à Anzère (Suisse), le 28 juin 2016 :

« La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ne recherche pas avant tout une reconnaissance canonique à laquelle elle a droit parce qu'elle est catholique. La solution n'est pas simplement juridique. Elle relève d'une position doctrinale qu'il est impératif de manifester. (...) »

La Divine Providence n'abandonne pas son Église dont le chef est le Pape, vicaire de Jésus-Christ. C'est pourquoi un signe incontestable de cette restauration sera dans la volonté signifiée du Souverain Pontife de donner les moyens de rétablir l'ordre du sacerdoce, de la foi et de la Tradition, – signe qui sera, de surcroît, le garant de la nécessaire unité de la famille de la Tradition. »

Cette lettre du cardinal Müller n'est pas surprenante pour ceux qui suivent de près l'histoire des relations compliquées entre la Fraternité et Rome. Déjà, lors d'une conférence donnée à Port-Marly (France), le 8 octobre 2016, Mgr Fellay soulignait une contradiction entre les propos du cardinal Müller et ceux tenus par Mgr Pozzo, secrétaire de la Commission



Ecclesia Dei : « (on nous dit) que ce qui a été produit par le Concile mais qui n'est pas dogmatique, c'est-à-dire tout ce qui est déclarations – déclaration au monde, etc. –, ce ne sont pas des critères de catholicité, selon Mgr Pozzo. Qu'est-ce que cela veut dire ? “Vous n'êtes pas obligés d'être d'accord pour être catholiques”. (...) Mgr Pozzo a effectivement donné plusieurs interviews (sur le même sujet). Je vous ai cité celle du mois d'avril¹, il y a eu celles du mois de juillet²... Entre les deux, au mois de juin, il y a son supérieur, le cardinal Müller, qui a dit le contraire³. (...) Le cardinal Müller a insisté en disant : “Mais non, la Fraternité doit accepter tout le Concile !” Et même il a parlé d'un engagement sans restriction sur l'œcuménisme. Mais pas seulement... Il parle de la liturgie, de la liberté religieuse. Et après, son subordonné redit le contraire, en juillet. C'est le désordre ! Qui est-ce qu'il faut croire ? »

(1) *La Croix*, 7 avril 2016.
 (2) *Zenit*, 4 juillet 2016, et *Christ und Welt*, 28 juillet 2016.
 (3) *Herder Korrespondenz*, juin 2016.

Le pape, pour sa part, déclarait dans un entretien à *La Croix*, le 16 mai 2016, qu'avant toute solution canonique pour la Fraternité, il fallait « un accord fondamental avec eux. Le concile Vatican II a sa valeur. » Ce qui signifie qu'un texte doctrinal est pré-requis. Plus récemment, de retour de Fatima, le 13 mai 2017, le Souverain Pontife répondait aux journalistes présents dans l'avion : « *la feria quarta de la Congrégation pour la Doctrine*

de la Foi – on l'appelle la feria quarta, car elle se réunit le mercredi – a étudié un document. Et le document ne m'est pas encore parvenu. Je l'étudierai. » Autrement dit, une fois encore, une déclaration doctrinale est nécessaire, préalablement à toute reconnaissance canonique.

Mais quel doit être le contenu exact de cette déclaration ? Celui imposé par le cardinal Müller, ou celui proposé par Mgr Pozzo ?



2 JUILLET 2017, LE CARDINAL MÜLLER N'EST PLUS PRÉFET DE LA CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

Ce qui a été une véritable surprise, ce fut la non-reconduction du cardinal Müller dans sa charge. Au terme de cinq années à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CDF), le pape François a décidé de ne pas renouveler son mandat qui a pris fin le 2 juillet 2017. Le souverain pontife a nommé pour lui succéder Mgr Luis Francisco Ladaria Ferrer (photo), jésuite espagnol, qui était secrétaire de la CDF depuis 2008.

Selon *InfoCatho* du 1^{er} juillet, cette décision « s'inscrirait dans un contexte délicat et critique. Le cardinal Müller avait marqué son refus d'interpréter *Amoris laetitia* dans une optique de discontinuité avec le magistère romain. Pour certains, ce serait le motif de cette non-reconduction. »

Comme le signale *Zenit* du 1^{er} juillet : « *Son départ avant l'âge de la retraite canonique fait couler beaucoup d'encre, alors que les anciens préfets étaient tous restés à ce poste au moins jusqu'à leurs 75 ans.* » Et de risquer une nouvelle explication : « *L'initiative intervient aussi quelques mois après la démission de l'Irlandaise Marie Collins de la Commission Pontificale pour la Protection des Mineurs (PCPM)* ». Dans sa lettre de démission au pape, Marie Collins⁴ dénonçait « *le manque de coopération, en particulier de la part du dicastère le plus impliqué sur la question des abus sexuels* », comme « *honteux* ». Elle regrettait « *des reculs constants* » dus à la « *résistance* » de

(4) Elle a démissionné de la Commission pour la protection des mineurs, instituée en 2014, en mars 2017.

« certains membres de la Curie ». « Certains y ont vu, écrit Zenit, en filigrane une critique de la bureaucratie lourde de la CDF. »

Quelles que soient les hypothèses émises sur les raisons du départ du cardinal Müller, on peut constater que le pape n'a pas cru devoir le maintenir à son poste pour mener à bien la décision de faire revenir la Fraternité Saint-Pie X à la déclaration doctrinale de 2012. Après ce constat qui relève du truisme, on ne peut que se poser quelques questions :

Mgr Pozzo, en manifestant ouvertement un point de vue divergent de celui de son supérieur hiérarchique, au sujet des « critères de catholicité », agissait-il motu proprio ou se savait-il soutenu par plus haut que le cardinal Müller ? Quel est son avenir à la Commission Ecclesia Dei ?

Quel sera le rôle de Mgr Ladaria, jésuite espagnol à la personnalité beaucoup moins remuante que celle du cardinal allemand ? Plus enclin à l'obéissance de règle dans la Compagnie de Jésus, il se qualifie lui-même de « conservateur modéré », aura-t-il à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi une influence modérément conservatrice ?

Face à ces interrogations, les pytho-nisses feront des prédictions. Pour notre part, nous nous contenterons d'attendre les faits et de voir leurs effets. (fssp.x.news – 06/07/2017)



PÈLERINAGE DE BOURGUILLON

à N.-D. gardienne de la foi

mardi 1^{er} août 2017

Renseignements :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38



PÈLERINAGE À FATIMA

centenaire des apparitions

18 au 21 août 2017

Pèlerinage International FSSPX

Renseignements :

Mme Giordanengo
tél. 0039 33 339 33 339
email : pascendi.ch@gmail.com



JOURNÉES DE PRIÈRES ET DE PÉNITENCE

auprès de St Nicolas de Flüe

samedi 26 et dimanche

27 août 2017

voir programme détaillé en page 31



PÈLERINAGE À LOURDES

Pascendi Pèlerinages

20 au 23 octobre 2017

- Bus & hôtel en pension complète
- Hôtel seul. en pension complète
- Départ et prises en charge à Oberriet, Wil, Oensingen, Bulle, Écône, Lausanne, Genève.

Renseignements et inscriptions :

Mme Giordanengo
tél. 0039 33 339 33 339
email : pascendi.ch@gmail.com



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

DEMANDONS À MARIE DE DÉNOUER CE MYSTÈRE DE LA SITUATION DE LA PAPAUTÉ

Le 22 août 1987, Mgr Lefebvre, entouré de nombreux prêtres et de 2'000 fidèles, venait en pèlerin à Fatima. Au cours de la messe solennelle, l'archevêque consacra la Russie au Cœur Immaculé de Marie et prononça une magnifique homélie, reflet de sa dévotion mariale et de sa confiance en Celle qui est victorieuse de toutes les hérésies.

Rendons grâce au bon Dieu et à la très sainte Vierge Marie d'avoir pu nous réunir aujourd'hui, en cette fête de son Cœur Immaculé pour chanter ses louanges, pour essayer pendant quelques instants, pendant quelques jours, de vivre de notre foi. Car en effet, si la Vierge Marie a voulu venir sur cette terre du Portugal à Fatima, si elle a voulu apparaître à ces quelques enfants pour leur donner un message pour le monde, c'est bien parce qu'elle désirait que nos âmes s'élèvent vers le ciel.

Pourquoi ces apparitions de la très sainte Vierge Marie à Fatima ?

Et alors essayons, mes bien chers frères, de nous remettre dans cette ambiance, cette ambiance dans laquelle ces petits pâtres, et également les personnes qui sont venues les entourer chaque 13 du mois en

cette année 1917, jusqu'au mois d'octobre où a eu lieu ce miracle extraordinaire. Ici même, dit-on, ce miracle s'est vu à quarante kilomètres autour de Fatima, par conséquent si nous avons été présents ce jour du 13 octobre 1917, nous aurions vu ce phénomène extraordinaire du soleil tournoyant, lançant des feux de toutes les couleurs, inondant de ses couleurs magnifiques toute la région.

Et cela pendant trois fois dix minutes ! Enfin le soleil descendant, comme du ciel, pour se rapprocher des fidèles qui étaient présents, pour manifester la vérité de l'apparition de la très sainte Vierge Marie à ces enfants de Fatima. Encore une fois, pourquoi cette apparition de la très sainte Vierge Marie ? C'est pour que nos âmes soient sauvées, c'est pour que nos âmes aillent la rejoindre un jour au ciel. En quelques tableaux

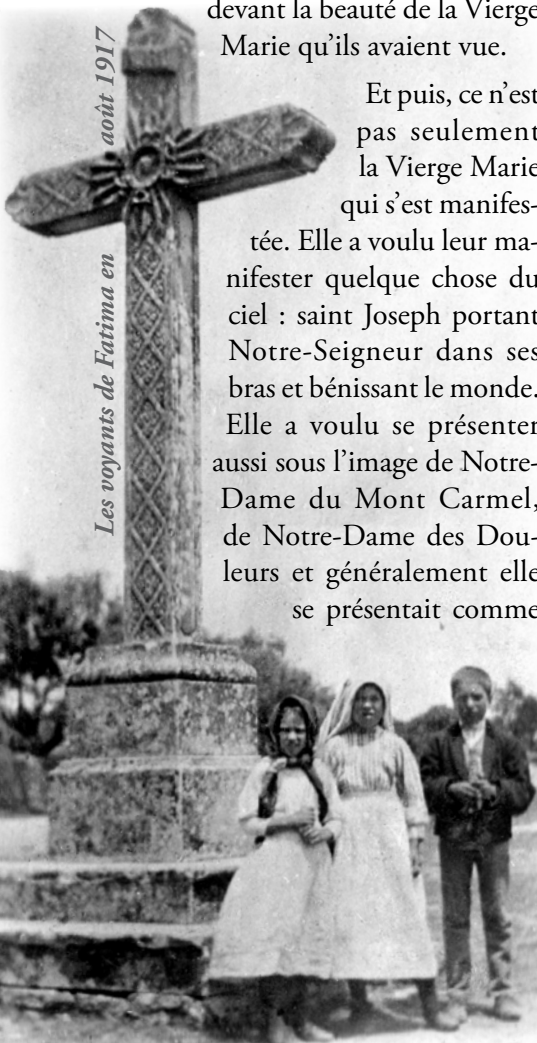


extraordinaires, elle a manifesté à ces enfants de Fatima toute la réalité de notre foi. En effet, les enfants l'ont admirée et l'ont admirée de telle sorte qu'ils étaient comme en extase, ravis, enlevés, ne sachant comment exprimer la beauté de la très sainte Vierge Marie. On avait beau essayer de leur donner des comparaisons, aucune comparaison ne pouvait être donnée devant la beauté de la Vierge Marie qu'ils avaient vue.

Et puis, ce n'est pas seulement la Vierge Marie qui s'est manifestée. Elle a voulu leur manifester quelque chose du ciel : saint Joseph portant Notre-Seigneur dans ses bras et bénissant le monde. Elle a voulu se présenter aussi sous l'image de Notre-Dame du Mont Carmel, de Notre-Dame des Douleurs et généralement elle se présentait comme

Notre-Dame du Rosaire. C'est parce qu'elle a voulu inculquer aux enfants la nécessité du rosaire, la nécessité de souffrir avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre-Dame des Douleurs. Ainsi elle a voulu manifester ses sentiments intérieurs afin de les communiquer à ces enfants, et que ces enfants, à leur tour, communiquent ces sentiments à tous ceux qui auront l'occasion d'écouter leur message. Puis c'est l'archange saint Michel qui s'est présenté à eux.

Notre-Dame leur a parlé également des âmes du purgatoire, lorsque Lucie l'interrogeait pour lui demander où est telle âme, où est telle personne qui est morte, est-elle au ciel, au purgatoire ? Elle leur disait quelquefois : « *Non, cette âme n'est pas au ciel encore, elle est au purgatoire* ». Elle a voulu aussi leur montrer la réalité de l'enfer. C'est donc ici même, dans ces régions, que la très sainte Vierge a voulu montrer ce qu'était l'enfer à ces enfants horrifiés, afin de les encourager à faire pénitence, afin de les encourager à prier pour sauver les âmes, manifestant ainsi que le Cœur Immaculé de Marie est tout entier tourné vers la gloire de son divin Fils, et vers le salut des âmes. Sauver les âmes, les faire aller au ciel. C'est donc tout notre catéchisme en quelque sorte que ces enfants ont vu en images et cela par la grâce de la très sainte Vierge Marie.



Les voyants de Fatima en août 1917

Ce qui s'est passé en 1917 est vrai encore aujourd'hui

Alors essayons de nous mettre dans cette ambiance, nous aussi, aujourd'hui, car ce qui s'est passé en 1917 est vrai encore aujourd'hui, et peut-être encore plus que de ce temps-là parce que la situation du monde est encore pire maintenant qu'elle ne l'était en 1917. La foi disparaît, l'athéisme fait des progrès partout, et la très sainte Vierge elle-même l'a annoncé, car si elle a voulu montrer une vision du ciel, elle a voulu aussi parler de la terre et elle a dit à ces enfants : « *Il faut prier, il faut faire pénitence afin d'arrêter les effets néfastes de cette erreur épouvantable qu'est le communisme qui dominera le monde, si l'on ne fait pas pénitence et si l'on ne prie pas et si on ne réalise pas ma volonté* », volonté qui était de diffuser les secrets que la très sainte Vierge Marie avait donnés à Lucie.

Hélas, nous sommes bien obligés de constater que ces secrets n'ayant pas été accomplis, n'ayant pas été diffusés, eh bien l'erreur du communisme se répand partout ! Alors efforçons-nous, mes bien chers frères, de nous mettre dans cette ambiance, dans ces dispositions pour partager les convictions de ces enfants, pour nous unir au Cœur de Marie, pour que notre cœur brûle des désirs qui étaient dans le Cœur de la très sainte Vierge Marie et qui y sont encore

aujourd'hui, désirs du règne de son Fils. Que peut-elle vouloir d'autre que de voir régner son divin Fils sur le monde entier, sur les âmes, sur les familles, sur les sociétés, comme il règne au ciel ? Et c'est pourquoi **elle vient sur la terre, pour nous supplier, chacun d'entre nous : « Il faut que Jésus règne sur vous »**, elle le veut, elle le désire et alors elle nous donne les moyens.

Le premier moyen, c'est la prière. « *Il faut prier* », la sainte Vierge ne cessait de répéter cela à Lucie, car Lucie lui posait la question chaque fois : « *Madame, lui disait-elle, que voulez-vous de moi, qu'est-ce que vous voulez que je fasse ?* » Belle question ! Comme saint Paul sur le chemin de Damas à Notre-Seigneur : « *Que voulez-vous que je fasse ?* » Il ne peut pas y avoir de meilleures dispositions. Est-ce aussi notre disposition ? « *Marie ! que voulez-vous que nous fassions ?* » Alors Marie disait : « *Il faut prier, prenez votre chapelet, récitez tous les jours votre chapelet, pour vous sanctifier et pour sauver les âmes, pour sauver les âmes des pécheurs* ». Elle a répété ça à chaque fois qu'elle est venue. Elle les a aussi encouragés à la sainte communion, à la sainte eucharistie, puisqu'elle a même permis que l'ange vienne donner la communion à ces enfants. Marie peut-elle vouloir autre chose que de nous donner son Fils, de nous donner Jésus dans nos cœurs.

Et puis pourquoi ces secrets ? Eh bien, **la très sainte Vierge dans son amour pour nous, dans sa condescendance pour nous qui sommes de pauvres pécheurs, a voulu nous mettre en garde, elle a voulu nous annoncer les événements futurs, afin de nous permettre de garder notre foi, de garder la grâce dans nos âmes.** Voilà pourquoi elle est venue, voilà pourquoi elle a donné ses secrets. Et il faut le dire, nous ne pouvons pas le cacher malheureusement, la Vierge y a pensé. Si la très sainte Vierge a demandé à Lucie de diffuser le troisième secret à partir de 1960 et que ce secret soit diffusé par le pape, ce n'était pas sans raison, c'est parce qu'elle savait qu'après 1960 des événements très graves devaient traverser l'histoire de la sainte Église, et elle voulait nous mettre en garde, et elle voulait mettre en garde les autorités de l'Église afin d'éviter ces malheurs, afin d'éviter que la foi ne se perde et que les âmes ne se perdent.

Alors nous sommes avertis, nous savons qu'après 1960, des événements graves vont traverser l'histoire de l'Église, et particulièrement eu égard aux responsables de l'Église. C'est probablement pour cela, malheureusement, que les responsables de la sainte Église n'ont pas voulu diffuser le secret. Ils ont pensé que cette diffusion n'était pas opportune¹. Grand

(1) Monseigneur parle en 1987.

mystère, mes bien chers frères, grand mystère. Alors, voyez-vous, si la très sainte Vierge Marie veut que nous ayons dans nos âmes des dispositions toutes célestes, dispositions d'amour du bon Dieu, dispositions de prière, dispositions de nous unir à Notre-Seigneur dans la sainte eucharistie, dispositions de nous sacrifier pour les pécheurs de ce monde, eh bien demandons aujourd'hui cette grâce. (...)

La grâce de garder la foi

Vous voilà ici réunis auprès de la Vierge Marie de Fatima, ayant les dispositions dans vos cœurs de ces petits enfants qui ont reçu la très sainte Vierge Marie, et qui l'ont vue : demandez, demandons à la très sainte Vierge Marie de dénouer ce mystère, qu'elle vienne à notre secours. Grand mystère de Rome, grand mystère de la situation de la papauté aujourd'hui. (...) Pour nous qui gardons précieusement toute la foi, pour rien au monde nous ne voudrions enlever un *iota*, la moindre parcelle de notre foi, nous voulons la garder intacte, absolument intacte. Et c'est parce que nous voulons garder cette unité de la foi que ceux qui sont en train de la perdre nous persécutent. Voilà la véritable situation actuelle dans laquelle nous nous trouvons, situation mystérieuse, probablement annoncée par Notre-Dame de Fatima, vraisemblablement dans son troisième secret : Que ceux

qui voudraient rester catholiques, seront persécutés par ceux qui, ayant l'autorité dans l'Église, s'écartent de la foi² ; s'écartant de la foi, ils voudraient nous entraîner avec eux ; et parce que nous leur désobéissons en ne voulant pas perdre la foi avec eux, ils nous persécutent. Mais Notre-Seigneur l'a dit, il a prédit qu'il y aurait des mauvais pasteurs et que nous ne devons pas suivre les mauvais pasteurs, nous devons suivre les bons pasteurs. Voilà le mystère que nous vivons aujourd'hui.

Alors demandons à la très sainte Vierge de dénouer ce mystère, c'est un martyr pour vous, pour nous, pour tous ceux qui vivent dans cette époque, c'est un vrai martyr moral, peut-être pire que le martyr du sang, de constater que ceux qui devraient prêcher la foi catholique, défendre la

(2) Le 13 mai 2000, à l'occasion de la béatification de Jacinta et Francisco Marto, Jean-Paul II chargea le cardinal Sodano de lire un communiqué qui, selon le Vatican, « *semble concerner ce qu'on appelle "la troisième partie" du secret de Fatima* ». Cet acte fut officialisé le 26 juin 2000 par la publication d'un document de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Plusieurs études ont tenté de démontrer que ce texte était un faux. Toutefois, ce texte ayant été publié du vivant de sœur Lucie, celle-ci n'aurait pas manqué de protester, au moins par le biais des membres de sa famille, s'il avait été inventé !

foi catholique pour l'unité de l'Église, abandonnent cette foi catholique et cherchent à être bien avec le monde, avec les principes modernes, avec les principes de cette société qui est dirigée plus par Satan que par le bon Dieu. Alors prenons la résolution ici, auprès de la très sainte Vierge Marie, et **demandons-lui la grâce**, mes bien chers frères, **de garder la foi, de demeurer catholiques jusqu'à la fin de nos jours, d'avoir cette grâce de la persévérance finale dans la foi catholique.**

Pourquoi tous les martyrs ont-ils versé leur sang ? Pour garder la foi. Eh bien, s'il nous faut être martyrs, si nous ne devons pas être des martyrs du sang mais des martyrs dans nos âmes, dans nos cœurs, dans nos esprits, eh bien nous serons martyrs et nous serons les héritiers de ceux qui ont versé leur sang pour ne pas renier leur foi. Voilà ce que nous devons promettre à la très sainte Vierge Marie, et essayer de faire comprendre cela à tous ceux qui nous entourent afin qu'ils ne perdent pas la foi, pour ne pas perdre leurs âmes. (...) **Et demandez enfin le renouveau de la sainte Église catholique**, que l'Église retrouve sa splendeur, que l'Église retrouve son unité dans la foi, que l'Église retrouve ses milliers et milliers de vocations (...).

MGR MARCEL LEFEBVRE
(Fatima, le 22 août 1987)

ÉGLISE ET IMMIGRATION : LE PAPE ET LE SUICIDE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE



Laurent Dandrieu vient de publier “Église et immigration : le grand malaise – Le pape et le suicide de la civilisation européenne” (janvier 2017). Il a bien voulu répondre aux questions du “Rouge & le Noir”, un site internet d’information, de réflexion et d’analyse.

R&N : La question de l’immigration peut être abordée du point de vue du migrant, du pays d’origine mais aussi de celui du pays d’arrivée. De même, elle peut être envisagée dans sa dimension individuelle ou dans sa dimension collective. Comment le discours actuel de l’Église prend-il en compte ces différentes dimensions ?

Laurent Dandrieu : En réalité, depuis que l’Église se penche réellement sur ces questions, c’est-à-dire depuis les années 1950, son discours est biaisé sur ces deux points. Le premier biais est que ce n’est pas un discours sur l’immigration, mais un discours sur les migrants : ce n’est pas pour rien que l’institution vaticane compétente s’appelle le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement : si les États sont éventuellement mentionnés dans leur droit à réguler les

flux migratoires, les populations des pays d’accueil, elles, sont la plupart du temps condamnées à faire de la figuration dans une histoire qui les concerne pourtant au premier chef, ou mentionnées seulement pour condamner leur réticence à l’accueil, voire leur racisme ou leur xénophobie. Mais les difficultés créées par l’immigration aux populations des pays d’accueil ne sont pratiquement jamais évoquées ; quant à leurs inquiétudes, quant à la perte de l’identité nationale, elles sont rejetées, comme le fait le pape François lors du message annuel pour la Journée mondiale du migrant 2016, en leur opposant une réponse évangélique¹ qui paraît surtout, par rapport aux

(1) Message du 12 septembre 2015 pour la journée mondiale des migrants et des réfugiés (17 janvier 2016) : “*Migrants et réfugiés nous interpellent. La réponse de l’Évangile de la miséricorde*”.

problèmes concrets qui se posent, une manière d'esquiver le problème.

Concrètement, il est très frappant qu'il n'y ait pas eu de réaction ecclésiale aux agressions sexuelles collectives commises par des groupes d'immigrés à Cologne, le soir du Nouvel An 2016. On a l'impression pour le moins dérangeante que les souffrances des populations européennes sont sorties du champ de vision de l'Église, en vertu d'une sorte d'application aux peuples de l'option préférentielle pour les pauvres, qui voit dans les migrants une sorte de nouveau prolétariat des nations tandis que les Européens seraient d'indécrottables dominants, qui pour expier leur passé colonial n'auraient plus qu'un seul droit, celui de tout sacrifier à la « culture de la rencontre ».

Le second biais du discours de l'Église sur l'immigration est que c'est un discours qui ignore la dimension collective du problème : il n'est question la plupart du temps que de migrant au singulier, ou de familles. C'est un Migrant avec un grand M, dont l'origine culturelle ou religieuse n'est pas considérée. On répète qu'il faut l'accueillir et l'intégrer, sans jamais prendre en compte le fait que ce n'est pas la même chose d'intégrer quelques centaines de familles et des centaines de milliers de migrants qui seront d'autant moins portés à s'intégrer que leur nombre leur permettra

de rester entre eux et de s'en trouver bien ; ni d'intégrer des personnes de la même sphère culturelle et religieuse et une immigration extra-européenne majoritairement musulmane. Dès les premiers textes de Pie XII sur la question, c'est frappant : cinquante ans avant que l'ONU n'invente la politique de "remplacement de population", au début des années 2000, pour suppléer au déficit démographique des pays occidentaux, l'Église regardait déjà les populations comme interchangeables, faute de les considérer dans leur dimension culturelle, identitaire et collective...

R&N : *D'une reconnaissance d'un droit à émigrer en cas de danger vital, vous observez un élargissement et un glissement progressif vers un droit de plus en plus vague à bénéficier de meilleures conditions de vies. Cet intérêt de plus en plus fort que porte l'Église au bien-être matériel des populations au point d'en faire un droit contraignant prend-il une place trop grande par rapport au spirituel ?*

Laurent Dandrieu : Effectivement, le « droit à migrer » dont parlait Pie XII à la fin des années 1940 se bornait à l'origine à ceux que la guerre, le chômage ou la faim « ont forcé d'abandonner leur foyer ». Très rapidement, Jean XXIII fait « un droit inhérent à la personne humaine de la faculté de se rendre en tel pays où

l'on espère trouver des conditions de vie plus convenables » ; et Benoît XVI ira encore plus loin en comptant « au nombre des droits humains fondamentaux la faculté pour chacun de s'établir là où il l'estime le plus opportun ». Curieusement, ce discours qui fait de la mobilité géographique un droit de l'homme se marie avec un discours tendant à présenter tous les migrants, quels qu'ils soient, comme des hommes n'ayant pas d'autre choix que de venir chez nous, ce qui est manifestement faux – ainsi de l'obstination du pape François à présenter les centaines de milliers de migrants venus en Europe depuis 2013 comme autant de réfugiés « fuyant la guerre et la faim ».

Mais ce qui est frappant dans ce discours, c'est son matérialisme sous-

jaçant : les conditions de vie matérielles sont toujours mises en avant, et jamais mises en balance avec la déperdition culturelle subie par le candidat à l'émigration en raison de l'arrachement à sa patrie. Et de la même façon, le fait qu'une immigration massive puisse bouleverser les fragiles équilibres d'une identité nationale n'est pas réellement envisagé. Dans son message pour la Journée mondiale du migrant 2011, Benoît XVI innove bien en stipulant que « *les immigrés ont le devoir de s'intégrer dans le pays d'accueil, en respectant ses lois et l'identité nationale* » – cette mention de l'identité nationale est inédite dans ce genre de documents –, mais on a l'air de croire qu'il s'agit seulement d'une question de bonne volonté, que l'identité nationale ne peut pas



Le premier déplacement du pontificat du pape François, le 8 juillet 2013, a eu lieu sur l'île grecque de Lesbos auprès des demandeurs d'asile.

être sérieusement mise en danger par la seule présence massive d'immigrés d'une autre culture et d'une autre religion. Or, dans le même temps, l'Église condamne inlassablement les politiques d'assimilation, que Jean-Paul II renvoie même dos à dos avec les politiques d'apartheid, au nom du droit de l'immigré de garder sa culture d'origine... Donc, l'Église minore ou ignore le danger que l'immigration de masse fait peser sur l'identité culturelle et spirituelle d'un pays, en même temps qu'elle accroît ce danger en interdisant à ce pays de s'en prémunir par une politique d'assimilation...

R&N : *Cette ouverture sans limite à l'immigration est-elle compensée par une évangélisation active de populations immigrées non chrétiennes ? L'Église semble moins zélée qu'autrefois à annoncer le Christ et ne pas prendre en compte l'origine extra-européenne et la pratique majoritairement mahométane de l'immigration actuelle.*

Laurent Dandrieu : Il y a à la fois un fantasme d'une conversion massive des musulmans en Europe qui serait prophétiquement préparée par le discours d'accueil tous azimuts de l'Église et des gestes comme celui du pape François ramenant de Lesbos, dans son avion, trois familles de clandestins musulmans, et une réticence concrète d'une grande part de cette

même Église à accueillir les musulmans qui veulent se tourner vers le Christ. Les témoignages abondent de musulmans découragés par un prêtre de se convertir au christianisme, leur conseillant plutôt de rester fidèles à l'islam. Quand le pape lui-même ne cesse de faire l'éloge de l'islam et dit à de jeunes musulmans, comme il l'a fait en 2014 : « *La foi que vos parents vous ont inculquée vous aidera toujours à avancer* », il est difficile d'y voir une démarche d'évangélisation très affirmée. De fait, s'il existe un petit mouvement de conversions de l'islam au catholicisme sur le continent européen, massivement c'est le contraire qui se passe : ce sont des prédicateurs musulmans radicaux qui sont en train, non seulement de conduire les masses musulmanes issues de l'immigration vers un islam de plus en plus rigoriste, mais aussi de convertir à cet islam radical nombre d'Européens de souche privés de tout repère spirituel par la laïcisation de la société.

R&N : *Comment comprenez-vous le refus régulier de l'Église européenne de privilégier avant tout une immigration de populations chrétiennes avant les autres ?*

Laurent Dandrieu : Par la confusion entre la charité et la politique qui marque le discours catholique actuel. En tant que chrétien, je dois m'efforcer de faire du bien à tout le monde, sans distinction d'origine ou

de religion, parce que ma foi m'incite à voir dans chaque homme un enfant de Dieu, et donc un frère. Mais on oublie que, lorsqu'on ne peut pas aider tout le monde, en matière de charité « *les plus proches ont un droit de priorité* », comme l'écrit saint Thomas d'Aquin. Et on oublie surtout que, quand il s'agit de politiques d'immigration, cet impératif doit prendre en compte d'autres critères tels que le bien commun, la légitime défense de l'identité nationale, et très concrètement, la menace d'islamisation du continent que fait peser cette immigration de masse. Si on réduit la politique à une stricte application du principe de charité, en oubliant ces nécessaires adjuvants que sont la prudence, la justice, et le souci du bien commun, alors la charité devient une caricature d'elle-même, l'une de ces vertus devenues folles dont parle Chesterton, et la politique se trouve colonisée par un humanitarisme de tréteau de foire.

R&N : *Vous évoquez dans votre livre le fait que si l'Église reconnaît la possibilité légitime qu'ont, en théorie, les États à réguler l'immigration et à exiger des migrants qu'ils s'intègrent et soient respectueux des lois et coutumes des pays d'accueil,*



elle en limite dans le même temps toute possibilité pratique réelle à travers les interventions des évêques et du pape, interventions critiques vis-à-vis des responsables politiques qui promeuvent une telle ligne. Assistons-nous à une nouvelle confusion des pouvoirs temporel et spirituel ?

Laurent Dandrieu : Il y a, en tout cas, une indéniable confusion entre l'ordre de la charité et l'ordre de la politique. Vouloir déterminer des politiques migratoires en appliquant, sans autre forme de procès, à des centaines de milliers de migrants la "parabole du bon samaritain", considérer que l'impératif de charité doit s'imposer de la même manière à des individus et à des sociétés entières, comme si le but de l'État était d'assurer le salut spirituel de ses peuples et non « *l'état tranquille de la cité* » comme disait saint Thomas d'Aquin, témoigne d'une terrible confusion intellectuelle entre le spirituel et le temporel. C'est comme si on voulait fonder une politique économique sur la parabole des ouvriers de la onzième heure, une justice sur le précepte de tendre la joue gauche, ou une politique de défense sur la parole du Christ « *remets ton épée au fourreau* »,

sans les compléter d'une réflexion plus large : cela condamnerait toute société qui s'y abandonnerait au chaos et à la disparition rapide. Le problème est que les catholiques n'ont plus aujourd'hui, le plus souvent, de réflexion proprement politique et que, faute d'instruments intellectuels pour penser la politique, ils n'ont d'autre ressource que d'y transposer abruptement des catégories morales, avec un résultat catastrophique.

R&N : Y a-t-il des précédents historiques qui aient conduit l'Église à revenir en arrière sur son discours politique ?

Laurent Dandrieu : Des positions politiques – et, je le démontre dans mon livre, les positions de l'Église sur l'immigration sont bien politiques – sont par définition liées à une situation donnée et appelées à être modifiées en fonction de circonstances par essence changeantes, ou lorsqu'on réalise, puisque l'Église n'a pas de promesse d'infaillibilité sur ces sujets, que l'on a fait fausse route. Pour s'en tenir à l'histoire récente, il est facile d'en trouver des exemples. Ainsi, à peine élu, saint Pie X mit-il fin à la catastrophique politique de Léon XIII de conciliation avec la République anticléricale française, qui n'avait fait qu'attiser les persécutions anticatholiques et ruiner la puissance politique du parti catholique,

pour lui substituer une politique de résistance qui porta de bien meilleurs fruits. Ainsi Pie XII leva-t-il en 1939 la condamnation de l'Action française prononcée par Pie XI en 1926. Et ainsi encore, la politique d'opposition frontale de Jean-Paul II au bloc soviétique rompit-elle avec l'Ostpolitik très conciliante menée jusque-là.

R&N : Existe-il un risque de rupture d'une partie des catholiques vis-à-vis de la hiérarchie de l'Église ?

Laurent Dandrieu : Une rupture, je ne crois pas, car un catholique ne peut se détacher de son Église pour des questions purement temporelles. Une grogne, certainement, très sensible dans les paroisses, et plus largement un fossé qui menace de se creuser entre le peuple catholique et les prêtres "de base" d'une part, et d'autre part une hiérarchie qui semble communier avec les hiérarchies politiques dans la même indifférence aux besoins du peuple, et qui risque d'encourir un rejet similaire. Dans ses écrits rassemblés dans *Défense du catholicisme populaire*², le sociologue dominicain Serge Bonnet (1924-2015) montrait bien comment un certain clergé des années 1960 et 1970 avait délaissé le peuple chrétien par son mépris de la religion populaire : le père Bonnet dénonçait « *l'abandon religieux dans lequel est laissé le grand nombre parce*

(2) Éditions du Cerf.

qu'une petite caste impose une conception élitiste, sectaire, politicarde et cléricale de la religion ». Aujourd'hui c'est le mépris du patriotisme populaire qui achève de couper l'Église du peuple. Et non seulement du peuple des fidèles, mais aussi de l'immense masse de ces « catholiques culturels » qui ne sont plus attachés au clocher et à la crèche que comme des signes extérieurs de leur identité menacée, ou de ces Européens qui ont perdu tout contact avec la foi de leurs pères, mais qui s'inquiètent de la dépossession de leur identité sous les coups de boutoir de l'immigration de masse et de l'islamisation qu'elle apporte dans ses soutes.

Cette inquiétude, l'Église pourrait en faire un formidable levier pour la « nouvelle évangélisation » de l'Europe, mais elle préfère la regarder de haut comme un signe de la réticence des Européens à épouser la « culture de l'accueil ». Dans une espèce de calcul à la Terra nova, un certain clergé semble avoir fait l'impasse sur des peuples européens trop identitaires ou trop populistes à ses yeux, pour leur préférer la chimère d'une conversion massive des immigrés musulmans. Elle veut bien aller vers les périphéries valorisantes, celles qui donnent une bonne image vis-à-vis du monde ; mais aller vers ces périphéries « infamantes » que sont les Européens inquiets pour leur iden-



tité, c'est trop politiquement incorrect pour ces clercs qui se targuent pourtant de radicalité. On veut bien évangéliser, mais pas au point d'en courir la foudre des médias... On voit bien, malheureusement, que ce calcul produit en Europe, pour l'Église, les mêmes effets que pour la gauche : il l'entraîne dans un inéluctable déclin. Il est grand temps que l'Église se réveille et se décide à renouer avec les peuples d'Europe, pour le salut du continent comme pour son propre bien. Car c'est dans ces périphéries que constituent les Européens déposés de leur identité que réside le seul avenir possible du catholicisme sur notre continent.

*Propos recueillis par Henri de Begard
(www.lerougeetlenoir.org – 06/02/2017)*



VIE DE L'ÉGLISE

“FIDÈLE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE”, MGR HUONDER MAINTENU À COIRE

À la veille de l'annonce de son maintien au poste d'évêque de Coire, Mgr Vitus Huonder a donné une longue interview à la Luzerner Zeitung. Le prélat dit vouloir mener à terme les chantiers en cours, notamment sur Amoris Laetitia. Face à ses adversaires qu'il réduit à 10 ou 20 personnes, il se réjouit de la confiance renouvelée du pape.

Conformément au Droit canon, Mgr Vitus Huonder, ayant atteint l'âge de 75 ans avait présenté le 21 avril dernier sa démission au pape. Pour la plupart des observateurs cette démission ouvrait la perspective d'une solution "naturelle" à la crise du diocèse de Coire.

« *La prolongation de mon mandat épiscopal était une des options dont le pape François devait décider* », explique Mgr Vitus Huonder. La nouvelle de Rome ne l'a donc pas surpris. Ce d'autant moins que son prédécesseur, Mgr Amédée Grab, était déjà resté sur le siège de Coire jusqu'à l'âge de 77 ans.

À la question de savoir s'il aura l'énergie d'assumer cette prolongation, l'évêque de Coire reconnaît que la fonction est exigeante et que l'on vit des hauts et des bas. Mais il affirme avoir acquis de l'expérience. « *L'estime*

que le Saint-Père m'a montrée avec ce mandat me touche. Je suis ainsi volontiers prêt à continuer mon service. »

Une affaire réglée personnellement avec le pape François ?

Mgr Huonder a refusé de dire si la question de la prolongation de son mandat avait déjà été discutée, voire convenue avec le pape François, lors de leur rencontre à Rome en décembre dernier. « *Notre dialogue était confidentiel. Je ne peux pas en trahir les détails. Nous avons parlé de manière générale de la situation de l'Eglise universelle et bien sûr de la situation en Suisse et dans le diocèse de Coire. J'ai rencontré un pape François très amical et prévenant. Le courant a rapidement passé entre nous.* »

Pour Mgr Huonder, le pape François accorde beaucoup de valeur à la loyauté de ses collaborateurs. Mais, en

retour, il est un homme qui se montre loyal envers ses évêques.

Parmi les chantiers encore ouverts, Mgr Huonder cite la mise en œuvre des conclusions du synode sur la famille et en particulier l'interprétation de l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* du pape François. (...) Face à ses opposants et aux protestations probables après la décision romaine, Mgr Huonder espère simplement qu'elle sera reçue avec respect.

Un évêque ne doit pas changer l'enseignement de l'Eglise

Pour Mgr Huonder, les évêques du diocèse de Coire ont toujours cherché à œuvrer en conformité avec l'enseignement et la discipline de l'Eglise. Ce qui a provoqué des résistances dans divers milieux ecclésiaux. **« La vie ecclésiale, y compris dans le diocèse de Coire, est malheureusement infectée par des dérives dans l'enseignement et la discipline et par des abus dans la liturgie. Les infections sont la plupart du temps accompagnées de fièvre. Mais la fièvre aide l'organisme à retrouver la santé. Dans ce sens la fièvre que tous veulent mesurer dans le diocèse de Coire est un bon signe. »**

Mgr Huonder ne se voit en aucun cas comme un germe de division. *« Dans l'opinion publique au cours des dernières années, ce sont toujours les 10 ou 20 mêmes personnes qui se sont élevées contre moi. (...) Il ne faut pas oublier que beaucoup de fidèles ont un*



autre avis que celui de certains groupes qui interviennent bruyamment dans les médias. » (...) Selon l'expérience de Mgr Huonder, il existe des critiques qui ne se soucient absolument pas de calmer la situation. **« Cela revient toujours sur des changements de la foi ou de la discipline de l'Eglise, comme la question de l'ordination ou du célibat. Ce ne sont pas des objectifs que je soutiens. Je trouve qu'un évêque ne doit pas changer l'enseignement de l'Eglise, mais au contraire le transmettre fidèlement. Celui qui veut changer l'enseignement doit s'adresser à Rome, pas à moi. »**

A la question de savoir s'il n'est pas gêné d'être l'évêque le plus contesté de Suisse, Mgr Huonder reste sûr de lui. *« Je ne fais rien d'autre que ce que j'ai promis lors de mon ordination épiscopale. Je reste fidèle à l'enseignement de l'Eglise. Ce qui fait ma joie. Tout ce que je représente est le patrimoine de la foi de l'Eglise universelle. Si cela sonne comme une provocation pour une partie de la société, je ne peux rien y changer. Du temps de Jésus, la foi était déjà une provocation. »*

(Cath.ch – 04/05/2017)



VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU DISTRICT DE SUISSE

27 avril 2017

Le saviez-vous ? L'église abritant la tombe de saint Augustin est située à quelques centaines de mètres des rives du Tessin ! Incroyable, mais vrai. Sur la route de Novi Ligure où je dois me rendre pour signer un document notarié, Bruder Franz comme chauffeur et moi-même faisons un petit détour par Pavie pour prier sur la tombe

du grand docteur de l'Église. Nous continuons ensuite sur Novi Ligure, petite ville où se trouve un oratoire en l'honneur de Sainte Marie-Madeleine. Un membre de la communauté locale, passant par là par hasard, nous ouvre la porte de la maison de Dieu et nous montre les merveilleux personnages grandeur nature de la scène de la crucifixion datant du XVI^e et



XVII^e siècle. Ce sera notre récompense d'une journée avec dix heures de voiture ! *Bella Italia* !

29 avril 2017

Fin avril, la région de Wil est recouverte d'un beau manteau blanc ! Ce ne sont pas les conditions idéales pour un pèlerinage à pied, dirait-on ! Cependant la température est douce et la neige fond lentement au soleil. La combinaison du vert luxuriant des prairies, du ciel bleu et du blanc hivernal est un réel plaisir pour l'œil !

Le pèlerinage pour les vocations débute au Prieuré de Wil par une messe solennelle célébrée par l'abbé Stefan Pfluger. Destination finale de la marche : le couvent bénédictin de Fischingen dont l'église abrite les reliques de sainte Ida de Toggenburg. Abondantes prières et chants entraînants se font entendre sur l'ensemble de l'itinéraire. Je suis satisfait de la forte présence des scouts et du KJB.

Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres. Seigneur, donnez-nous beaucoup de saintes vocations religieuses. Nos fidèles sont-ils conscients de l'importance de cette prière ?

6 mai 2017

Deux événements majeurs se déroulent aujourd'hui au sein du district de Suisse. Les fidèles de la Romandie pèlerinent d'Écône à Saint-Maurice pour demander au ciel

de nombreuses vocations. En même temps, une grande foule de Suisse allemande se réunit au pied de l'église baroque de Notre-Dame d'Einsiedeln où se déroule la manifestation « Oui à la Vie ».

7 mai 2017

En ce jour, à Göffingen, trois jeunes filles reçoivent l'habit religieux des mains de Mgr Alfonso de Galarreta et débutent leur noviciat. Il s'agit de Theresia Merkle (Chapelle de Memmingen), Martina Schnyder (Chapelle de Saint-Gall) et Theresia Bucher (Prieuré de Lucerne). C'est aussi durant cette émouvante cérémonie qu'est dévoilé leur nom en religion. Elles le porteront – si Dieu le veut – jusqu'à la mort et au-delà. Theresia Merkle s'appelle désormais sœur Maria Imelda, Martina Schnyder



sœur Maria Melanie et Theresia Bucher sœur Maria Anastasia.

Quelqu'un doit particulièrement se réjouir au ciel aujourd'hui. Je veux parler de saint Dominique Savio que l'on fêtait hier. Les trois nouvelles novices ont toutes une relation profonde avec l'école privée Saint-Dominique Savio de Wil SG. Theresa Merkle fut éducatrice à l'internat, Theresia Bucher en fut élève et Martina Schnyder les deux ! Qui sait ? Peut-être que tôt ou tard l'une d'entre elles y retournera en tant que religieuse pour assurer des tâches d'enseignement et d'éducation.

Mais la question est sans importance pour le moment. Il faut d'abord que les jeunes sœurs accomplissent leur noviciat et grandissent dans l'amour de Dieu.

13 mai 2017

Nous célébrons aujourd'hui, le 100^e anniversaire de la première appa-

rition de Notre-Dame de Fatima. Quel meilleur endroit que l'Institut Sancta Maria de Wangs – qui jadis porta le nom d'Institut Fatima – pour célébrer cet événement ? Par ailleurs, ce 100^e anniversaire tombant un samedi, la fête patronale peut y être célébrée le jour même.

Le matin, messe solennelle suivie du renouvellement de la consécration de l'École au Cœur Immaculé de Marie. Après l'apéritif, 450 repas sont servis à la salle « Sternen », une belle performance de l'équipe de cuisine de l'Institut. Les garçons assurent le service de table. Cela fait aussi partie de la formation globale ! Après le repas, un après-midi récréatif avec de nombreuses productions musicales et pour couronner le tout, une pièce de théâtre : le Roi Midas.

Que le Cœur Immaculé de Marie protège à jamais notre Institut et qu'il en sorte de nombreuses vocations religieuses et de saints pères de famille.





*Petit échange de balle
entre deux conférences...*

15-16 et 29-30 mai 2017

En ce mois de mai, deux sessions de deux jours sont organisées pour les prêtres du district. À Oberriet pour les suisses allemands et à Enney pour les suisses romands. L'année dernière, nous avons travaillé sur Martin Luther et la Réforme. Cette année, nous nous penchons sur la réponse de l'Église catholique à la Réforme, à savoir le Concile de Trente. Les différentes présentations exposées par les confrères donnent un aperçu de l'histoire du Concile et en analysent certains décrets.

Où en serait aujourd'hui l'Église si, en 1962-1965, s'était tenu, non pas un Concile Vatican II, mais un Concile de Trente II ?

20 mai 2017

Je rencontre les abbés Köchli et Biedermann à Schlieren. Nous nous entretenons d'affaires matérielles.

Depuis quelques années, les fidèles zurichois sont fiers d'avoir leur propre chapelle.

Bien que l'infrastructure soit déjà convenable, il y a place pour des améliorations. La sacristie par exemple pourrait être rendue plus pratique et plus dignement meublée. Il y a également un projet pour le chœur avec un autel en pierre et des peintures murales. Si un jour le projet aboutit, la Fraternité Saint-Pie X aura, dans la capitale économique de la Suisse, une chapelle digne d'être visitée.

22 mai 2017

Jour de promenade en bateau sur le lac Léman pour le personnel et les bénévoles de la brocante « La Vie ». Inutile de préciser qu'ils l'ont bien mérité.

Je profite du pique-nique sur la rive du Lac, pour donner connaissance – sous le sceau de l'anonymat

– du contenu de quelques lettres de remerciements.

En effet, le bénéfice net de la brocante n'est pas versé à un quelconque actionnaire, ni ne sert à financer une campagne de Greenpeace dans le Pacifique Sud, mais est destiné, en grande partie, à aider les familles du district dans le besoin. Certains messages de remerciement sont touchants. Ainsi, par exemple, quelqu'un écrit : « *Je peux très bien m'imaginer les heures de labeur à accomplir jusqu'à ce qu'un bénéfice de 1000 francs apparaisse dans la caisse.* »

Ce genre d'appréciation met du baume dans l'âme du personnel.

23 au 27 mai 2017

Il y a des gens dont la vie exemplaire ne laisse aucun doute sur le salut de leur âme lorsqu'ils sont conduits au cimetière. C'est le cas de M. Otto Gächter qui officia de nombreuses années comme fidèle sacristain au prieuré Saint-Charles Borromée. Ses

funérailles ont eu lieu pendant ma visite canonique à Oberriet. Il repose en paix dans son cercueil revêtu, selon son désir, du manteau des Chevaliers de Notre-Dame. Seigneur, donnez-lui le repos éternel.

Le jour de l'Ascension, le prieuré fête le 10^e anniversaire de la consécration de l'église. Pourquoi y a-t-il une église à Oberriet, pourquoi un prieuré, pourquoi une école primaire ?

La fête du jour nous donne la réponse. Nous voulons aller au ciel et avoir les moyens pour y parvenir.

28 mai 2017

La chapelle Marie-Auxiliatrice de Goldau existe depuis 25 ans. Pour ce jubilé, les fidèles de Suisse centrale ont l'honneur d'accueillir le Supérieur Général de la Fraternité. Mgr Bernard Fellay chante la Messe solennelle et, en union avec les fidèles, remercie le Bon Dieu pour toutes les grâces reçues durant ce temps.



Le même jour, mais 70 km plus loin, les fidèles de Bâle organisent ce qu'ils appellent "La sortie de printemps". Lieu de rendez-vous pour la circonstance : une cabane forestière dans le Fricktal, région dont les fidèles fréquentent aussi notre chapelle de Bâle, Schliengerweg 33.

Une grande zone boisée autour de la cabane permet aux enfants de s'adonner à toutes sortes de jeux durant l'après-midi.

11-15 juin 2017

La visite canonique du prieuré d'Enney me donne l'occasion de respirer le bon air fribourgeois pendant 5 jours.

En prélude, la fête paroissiale de Granges-Paccot qui rassemble les fidèles de la communauté bilingue dans une atmosphère détendue, parfumée par la bonne odeur des grillades.

Pendant que les adultes s'entre-tiennent de choses sérieuses, les enfants s'adonnent à la classique bataille d'eau. Personne ne peut les blâmer d'avoir trouvé le bon moyen de se rafraîchir en cette journée caniculaire.

Celui qui veut vivre en bon père de famille catholique doit aujourd'hui relever plusieurs défis. (cela vaut aussi pour les mamans !). Il a besoin d'une bonne dose de sagesse et de force pour diriger sa famille en toute confiance dans ce monde déchristianisé. De sur-

croît, il doit gagner sa vie dans l'univers du travail où il faut savoir jouer des coudes. Le salaire ne se limite pas à assurer le pain quotidien de la famille mais doit aussi permettre de payer les frais de scolarité des enfants.

Il y a quelques années, j'ai rencontré un père de famille qui m'a beaucoup impressionné. Pour permettre à ses enfants de fréquenter une école catholique, il menait deux activités de front ! De trois heures à six heures et demie du matin, il travaillait à la Poste. À partir de sept heures, il prenait son emploi « normal ».

Je veux parler de M. Marius Vonlanthen, inhumé à Bulle la veille de la Fête-Dieu et dont la messe de sépulture a été célébrée par son fils prêtre.

Pour les fidèles de Jaun, la Fête Dieu s'appelle « Herrgottstag ». En ce jour, ils étaient nombreux à Enney, avec également beaucoup de Gruyériens, les fidèles de Granges-Paccot, du canton de Vaud et une belle délégation du Valais, pour célébrer cette grande Fête et participer à la procession. Un grand merci au frère Antoine-Marie et à ses assistants, ainsi qu'aux dames fleuristes, pour l'immense travail de préparation en l'honneur du Seigneur Eucharistie !

18 juin 2017

À Delémont beaucoup de jeunes assistent à la messe dominicale. C'est pourquoi mon homélie leur est par-



ticulièrement destinée. Je les invite à prier le chapelet tous les jours à l'intention des autres jeunes, afin qu'ils gardent la foi en cette période difficile de l'adolescence et qu'ils ne gâchent pas leur avenir.

Après la messe, presque tous les fidèles participent à la fête profane où je peux me rendre compte de la grande cohésion des fidèles de la communauté de Delémont.

Le programme est riche en diversité et l'après-midi va bon train. Nous jouons plusieurs séries de loto. Des lots sont gagnés à gauche et à droite. Certains rentrent à la maison plus chargés qu'à leur arrivée.

Si dans quelques années je devais repenser au 18 juin 2017 je me rappellerai que c'était aussi jour de votation à Moutier. Les citoyens de cette ville décident aujourd'hui s'ils veulent rester bernois ou rejoindre le canton du Jura. Dans le reste du pays, cette votation n'intéresse pas

beaucoup de monde et ne soulève pas les passions. Mais c'est tout différent dans le canton du Jura, pour des raisons compréhensibles. Lorsque le résultat de la votation tombe dans l'après-midi, à savoir un changement de canton pour Moutier,

on comprend que l'on est en terre jurassienne.

Si nous nous préoccupions du salut de notre âme, autant que les partisans du changement de canton se sont investis à Moutier, alors nous naviguerions en toute confiance vers le port du salut éternel.

19-20 juin 2017

Excursion de deux jours pour les prêtres au Flüeli, en vue de marquer le 600^e anniversaire de la naissance de notre Saint national. Plusieurs activités sont organisées en fonction des possibilités physiques des confrères. Promenade sur le sentier panoramique, escalade du Wandelen et traversée de la crête d'Arni, pendant que d'autres visitent les belles églises autour du Lac de Sarnen.

Puis nous visitons ensemble la tombe de saint Nicolas de Flüe et prions le chapelet dans la chapelle supérieure du Ranft. P.S.

Journées de prières et de pénitence auprès de saint Nicolas de Flüe



*600^e anniversaire
de la naissance
de saint Nicolas
de Flüe*

Lieu des cérémonies :
Salle polyvalente (MZH)
Flüematte

Possibilité pour la nuit :

- *mettre sa tente à proximité
(dans le pré voisin)*
- *ou dormir au « Juhui
Melchtal »*

Renseignements au prieuré
de Rickenbach :
tél. 062 209 16 16

Samedi 26 août 2017

10h15 Pèlerinage de l'église de Sachseln au Flüeli. *Les chauffeurs peuvent dès la fin du pèlerinage être conduits à Sachseln. Un bus sera à disposition dès 16h15.*

17h00 **Première Messe de M. l'abbé Thibault de Maillard** (en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie)
Sermon de M. l'abbé Pascal Schreiber
Exposition du Très Saint Sacrement
Chapelet médité

20h30 Bénédiction du T. Saint Sacrement

21h00 **Messe solennelle de M. l'abbé Laurent Biselx** (Messe du Sacré-Cœur) Sermon en français

Dimanche 27 août 2017

00h00 **Messe de jubilé de M. l'abbé Anton Odermatt** (25 ans de sacerdoce) (12^e dimanche après la Pentecôte) Sermon en allemand de M. l'abbé David Köchli.

Exposition du Très Saint Sacrement et Grande Prière des Confédérés

06h00 Reposition du Très Saint Sacrement

06h30 et 07h30 Messes basses

08h30 Messe lue

10h00 **Messe solennelle de M. l'abbé Niklaus Pfluger** (Messe de saint Nicolas de Flüe)

12h00 Repas convivial



IN MEMORIAM RENÉ BERTHOD (1938-2017) "LA CERTITUDE DE RESTER FIDÈLE"

Enseignant, homme de plume et militaire profondément ancré dans son coin de pays dont l'histoire le passionnait, René Berthod prit une grande part aux débats qui ont secoué et secouent encore l'Église, conscient qu'il était que, « dans le combat des idées, ce qui peut nous arriver de plus grave, c'est de nous complaire dans des confusions. »

Conbourgeois du défunt « pour des raisons d'heureux enracinement dans la terre orsérienne »¹, je m'en viens saluer ici un grand homme de plume que beaucoup de fidèles de la Tradition, non seulement en Romandie mais encore dans toute la francophonie, ont connu sous son pseudonyme, Rembarre.

La force de Rembarre

Au journaliste Hervé Valette², qui lui demandait s'il cherchait à se camoufler derrière ce pseudonyme, René Berthod répondit : « C'est un pseudonyme et non pas une façon – comme vous dites – de se camoufler derrière un nom connu. Rembarre, c'est un nom de plume. **Je l'ai choisi**

(1) Expression utilisée dans son discours du 3 juillet 1999 à Fully.

(2) *Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 18 janvier 1985.

parce qu'il était le cri de guerre des Chouans qui luttèrent contre les armées de la Révolution. Il a aussi une parenté avec le verbe "rembarrer" qui signifie "repousser". Repousser au loin l'ennemi ; c'était la devise du bataillon que je commandais, le bataillon 204. »

Au même journaliste qui lui demande alors si, homme de plume et homme militaire, pour lui le stylo et le fusil c'est pour le même combat, il répond : « *Laissez-moi vous dire que dans le combat des idées, ce qui peut nous arriver de plus grave, c'est de nous complaire dans des confusions. Beaucoup de malaises proviennent du seul fait que nous ne faisons pas les distinctions nécessaires. Lorsque je fais du service militaire et que je me propose de repousser l'ennemi, c'est à l'envahisseur potentiel que je fais référence. **Lorsque j'écris, c'est aux erreurs, aux idées fausses que je déclare la guerre.** »*

Oui, « *Rembarre, c'est un citoyen de la montagne qui s'offre la liberté de dire ce qu'il pense, quand il le juge bon.* » Et au journaliste s'étonnant de sa conviction d'être dans le juste, le vrai, le bon, et qui lui demande d'où il tire cette foi dans ses certitudes, René Berthod répond : « **Ma force, c'est l'acceptation de tout ce que j'ai reçu. Ça me donne la certitude de rester fidèle. Au fond, ma force, c'est de ne rien inventer.** »

Longtemps il put, dans les colonnes du quotidien valaisan, défendre les valeurs chrétiennes. Mais devant le constat que « *ayant renoncé à récuser le marxisme dans sa charte, le Nouvelliste s'est ouvert à son rejeton le plus répandu et le socialisme coule maintenant à plein bord de ses chroniques* »³, c'est via internet qu'il fera alors paraître ses billets (sur le site www.estoc.ch).

Les billets des années 2009 à 2012 – encore consultables sur la toile, mais jusqu'à quand ? – suffisent à se faire une bonne image de la fidélité de Rembarre alias René Berthod dans sa lutte contre la Révolution et pour « *la deuxième supplique du Pater : "Que votre Règne arrive !"* », conscient « *que*

(3) www.estoc.ch / Rembarre, *Cynisme ou inculture ?* – 10 octobre 2009.

le sceptre de ce règne n'est autre que le crucifix ! »⁴

Le combat de Mgr Lefebvre

Cette force « de ne rien inventer », c'est bien la même qui animait notre fondateur, Mgr Marcel Lefebvre qui, au moment du sacre des évêques le 30 juin 1988, cita ce verset tiré de la première épître de saint Paul aux Corinthiens : « *tradidi quod et accepi – j'ai transmis ce que j'ai reçu* » (I Cor. 15, 3), pour expliquer son œuvre, qui a été inscrit sur sa tombe.

Rien d'étonnant que René Berthod fût de ses plus fervents fidèles : « *Je suis un catholique romain qui avait vingt ans à la mort de Pie XII et qui, par la grâce de la Fraternité [sacerdotale Saint-Pie X], a conservé intacte la foi de sa jeunesse. Pour ce faire, il a fallu quelques renoncements et en particulier se faire à une marginalisation sociale inévitable.* »⁵

Pour lui, c'est la seule manière d'être véritablement catholique : « *Être catholique c'est, me semble-t-il, être d'abord baptisé, réciter un Credo non altéré, confesser sa soumission aux commandements de Dieu, obéir à ceux*

(4) Cf. www.estoc.ch / Rembarre, *L'avis des quatre* – 19 février 2011.

(5) www.estoc.ch / Rembarre, *Être ou ne pas être...* – 4 avril 2009.





Le chanoine René Berthod aux côtés de Mgr Marcel Lefebvre lors du pèlerinage à Rome pour l'année sainte 1975

de l'Église. Moyennant cela, on est catholique. On n'est pas un peu, juste ou très catholique. On l'est ou on ne l'est pas. »⁶

Pour René Berthod, adhérer à l'œuvre de Mgr Lefebvre, c'est adhérer « en paroles et en actes » à l'Église de toujours : « *Le fondateur d'Écône, à Lille comme en son long et fidèle parcours, fut toujours et partout l'Église en paroles et en actes. L'Église et elle seulement, bien au-dessus de toute politique, de ses crimes et de ses vengeances !* »⁷

Neveu du défunt chanoine René Berthod (1916-1996), chanoine du Grand-Saint-Bernard de vénérable mémoire à qui Mgr Marcel Lefebvre confia la direction de son séminaire d'Écône les premières années, il fut

(6) www.estoc.ch / Rembarre, « *Pas très catholique...* » – 2 avril 2012.

(7) www.estoc.ch / Rembarre, *Vilaine poussière* – 14 août 2010.

son soutien lorsque, « se refusant à l'abandon [de la messe traditionnelle], il fut chassé de son église et interdit de chapelle (...) parce qu'il disait la messe "interdite". »⁸

Profondément attaché à l'Église, « *cette Église qui, lentement mais sûrement, meurt sous nos yeux, elle qui prétendit, voilà un demi-siècle (lors du concile Vatican II, ndlr), se donner un nouveau printemps* »⁹, il souffrit patiemment, « *dans le contexte du conflit religieux que nous vivons depuis maintenant cinquante années, [le fait que] les tenants de l'officialité, à défaut d'arguments probants, ont régulièrement reproché aux fidèles traditionalistes de n'être "pas dans la communion".* »¹⁰

L'immense honneur

Au contraire, il considérait ce rejet comme un « immense honneur » et rappelait « *qu'Écône c'est l'Église visiblement maintenue dans sa foi inchangée, son enseignement fidèle et sa prière pérenne.* » Il était convaincu que dans ses contacts romains, « *la FSSPX n'a pas à négocier une charitable reconnaissance qui la sauverait d'un schisme supposé. Elle a l'immense honneur, après quarante années d'exclusion,*

(8) Cf. www.estoc.ch / Rembarre, *Le cercle vicieux* – 30 mai 2009.

(9) www.estoc.ch / Rembarre, *En terre !* – 15 août 2009.

(10) Cf. www.estoc.ch / Rembarre, *La communion* – 25 juillet 2009.

de pouvoir, au Vatican, témoigner de la foi catholique. »¹¹

La presse passe-t-elle sous silence les ordinations sacerdotales qui ont lieu chaque année sur la prairie d'Écône, il le déplore non sans une pointe d'humour :

« Quand le quidam se réunit à cinq mille exemplaires, en plein jour, sur la pente gazonnée d'un stade naturel versant sur le Rhône, la ligne CFF, l'autoroute et l'une des plus récentes spéculations foncières constantiniennes, et ceci au cœur du Valais, il est surpris que son journal, comme une taupe, ne voie rien, n'envoie personne et ne photographie pas.

Certes ce n'est pas un jeune artiste qui propose un premier DVD, c'est une société qui, depuis quarante ans, assure annuellement le spectacle. Et il y a la couleur d'une jeunesse nombreuse ; la musique et le chant alterné des chœurs au peuple. On y entend l'allocution du maître d'œuvre évoquant de graves sujets que nos autorités civiles ignorent laïquement.

Quand le diocèse ordonne deux jeunes gens à la prêtrise, la nouvelle est généreusement annoncée. À l'exception de quelques quarterons de libéraux décatés, nul n'y trouve à redire. Pourquoi alors, quand on ordonne non pas deux mais neuf garçons qui achèvent leurs études valaisannes, Le Nouvel-

(11) www.estoc.ch / Rembarre, *À Rome donc* – 1^{er} novembre 2009.

liste se tait-il ? Croit-il déjà qu'il doit dorénavant faire sans ?

Peut-être se livre-t-on à ce genre d'estimation : les Valaisans qui lisent ce journal et trouvent leur bonheur sur ce pré, ne représentent guère que le un pour cent des catholiques diocésains. Un pour cent, c'est statistiquement nul. Mais à eux seuls, ils voient naître et mûrir autant et demain davantage de vocations que la masse des autres ! Ils représentent donc un potentiel cent fois supérieur à l'autre terme de la comparaison...

Peut-on vraiment le traiter sous jambe ?... »¹²

“Quod et accepti”

Et à ceux qui s'attristent de ne pas voir aboutir un “accord” entre Rome et Écône, comme à ceux qui font profession de méfiance envers Mgr Bernard Fellay, il dit sa satisfaction de voir qu'aujourd'hui encore, les autorités de la Fraternité ne sont en contact avec les autorités romaines, comme Mgr Marcel Lefebvre en son temps, « que pour redire la foi » :

« Sur mon bureau, depuis sa parution le 10 février [2012], l'article où Vincent Pellegrini, attristé de ne pas voir se réaliser l'entente de Rome et d'Écône, ne veut plus espérer que dans la force autoritaire du Souverain Pontife. Les atermoiements de la FSSPX ne relèveraient plus que de la sémantique.

(12) www.estoc.ch / Rembarre, *Cent fois plus* – 3 juillet 2010.

Je m'attriste quant à moi de voir notre ami, délaissant le fond du débat en cours, se laisser impressionner par ceux qui souhaitent suffisamment la désunion de la Fraternité pour nous en inventer le récit. Il y aurait "une division au sein de la Fraternité Saint-Pie X entre les ultras et les plus modérés". Mgr Fellay naviguerait entre les deux courants et ne pourrait dès lors jeter l'ancre.

Notons que les esprits modulés à ce genre d'analyse situent le Supérieur général tour à tour dans les durs ou les mous, les intransigeants ou les négociateurs, selon qu'ils sévissent en Allemagne ou en France.

Nous voyons que Mgr Fellay, en vrai Bagnard, aime à se donner le temps de la réflexion. Il ne ferme pas les portes ouvertes. Mais catholique avant toute chose, il ne s'assied à Rome que pour redire la foi. Ceux qui se sont distancés de la Fraternité, au fil des décennies,

ont assuré leur apparente tranquillité mais déserté ce suprême combat.

Nous suivons Mgr Fellay en toute confiance parce que nous voulons, à l'image de l'évêque qui le consacra, transmettre ce que nous avons reçu. Tout cela mais rien d'autre !

"Tradidi quod et accepi" »¹³

Le respect de l'autorité

Pour terminer ce témoignage, permettez-moi de citer quelques passages de l'homélie que fit, le jour de ses obsèques, son fils prêtre, notre confrère l'abbé François Berthod.

Après avoir rappelé ce que fut cette vie bien remplie, il souligna que « sa capacité à joindre une défense sans compromis des principes dont il était convaincu, avec une réelle amitié et un réel respect pour ceux qui ne partageaient pas ses idées, a tout simplement été le fruit de sa pratique religieuse ». « Il ne manquait pas une messe dominicale, il disait son chapelet tous les jours, se confessait tous les mois et a reçu l'extrême-onction. Il imprégnait son activité, qu'elle soit militaire, politique, sociale, familiale, il s'efforçait de l'imprégner de l'esprit de foi, de l'espérance chrétienne et de la charité. Même si son caractère, taillé avec de belles arêtes, comme nos montagnes, a pu parfois blesser l'un ou l'autre. »

(13) www.estoc.ch / Rembarre, *Quo et accepi* – 25 février 2012.



« Si l'on essaie de tirer de sa vie quelques enseignements, il me semble qu'un point mérite d'être mentionné. C'est une chose dont il n'a peut-être pas beaucoup parlé, sur laquelle il a peu écrit, mais qu'il a, je pense, fidèlement mise en œuvre dans ses différentes charges. C'était le respect de l'autorité. Le respect non seulement de son autorité propre, des fonctions qui lui étaient confiées, mais aussi de l'autorité des autres. (...) Il avait conscience que (...) c'est Dieu qui a fait l'homme animal politique, c'est Dieu qui a fait l'homme social. Et toute autorité dans la société vient de lui. Notre-Seigneur a défendu ce point devant Pilate. »

« (...) Et c'est par respect pour cette autorité, pour les comptes aussi qu'il allait devoir rendre, qu'il a rendus maintenant, à Dieu, de l'utilisation, de la gestion qu'il a faite de cette autorité, c'est par conscience de son origine divine, qu'il savait ne

pas transiger sur les questions qui ne sont pas discutables : il y a une loi de nature, il y a des commandements de Dieu, il y a des vérités éternelles. On les admet ou on ne les admet pas. Mais lorsqu'on y croit, on les respecte, on les admet comme une émanation, une expression de la perfection divine, qui est donnée par Dieu aux hommes, par amour, pour leur bien, et on s'y tient même dans l'adversité. »

« Que la miséricorde divine veuille bien lui pardonner ses fautes et l'accueillir, lorsqu'il sera prêt, dans la béatitude éternelle. (...) Prions aussi pour les personnes parmi nous qui auront bientôt également à passer dans l'éternité. Ne nous laissons pas terrasser par la tristesse, saint Paul nous a avertis dans l'Épître : *“Vous ne devez pas vous abandonner au chagrin, comme ceux qui n'ont pas d'espérance.”* »

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD





AVERTISSEMENTS CÉLESTES

L'Épouse du Christ est en agonie, nos pays sont dans le chaos, les âmes se perdent nombreuses... Prions ! Prions ! Faisons prier et faisons pénitence pour demeurer fidèles, amener à la conversion les pauvres pécheurs et attirer la paix dans les familles et les nations.

Grandeur et efficacité

Pour estimer la valeur souveraine du très saint Rosaire, nous avons évoqué les encouragements pontificaux et les multiples indulgences attachées à cette si puissante prière¹.

Il y a aussi les avertissements du Ciel : « *Les âmes tombent en enfer comme les feuilles en automne. [...] La très Sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire ; de telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations ; il n'y a aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint*

Rosaire, nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes. » (Sœur Lucie)

Ces brûlantes paroles nous rappellent celles, admirables, de saint Bernard : « *Voyons, mes frères, avec quels sentiments de dévotion Dieu a voulu que nous honorions Marie, ayant mis en elle **la plénitude de tout bien**. S'il est en nous quelque espérance, quelque grâce, quelque gage de salut, reconnaissons que tout cela déborde sur nous de Celle qui est comblée de délices... **Ôtez ce soleil qui éclaire le monde**, c'en est fait du jour. Enlevez Marie, cette étoile de la mer, de notre grande et vaste mer, que restet-il, sinon une profonde obscurité, une ombre de mort et d'épaisses ténèbres ? C'est donc du plus intime de nos cœurs, du fond même de nos entrailles et de tous nos vœux que nous devons honorer la Vierge Marie ; car c'est la*

(1) Cf. *Le Rocher* n° 106, p. 29.

volonté de Celui qui a voulu que nous ayons tout par elle. »²

Les événements que nous vivons – les plus terribles étant la destruction des nations catholiques, les assauts contre les familles et la sainte Église –, éclairés par le message de notre bonne Mère à Fatima sont, en Marie, avec Marie et par Marie, des moyens de sainteté. Pour les faire fructifier, le saint Rosaire est entre nos mains, comme un levier pour soulever nos âmes engourdies et le monde qui nous assaille.

Visions de saint Pie X et de Léon XIII

En 1909, au cours du chapitre général des Franciscains tenu à Rome, saint Pie X eut une extase ; angoissé, il dit ensuite : « *Ce que j'ai vu est horrible ! Sera-ce moi, sera-ce mon successeur ? Je l'ignore. Mais ce qui est certain, c'est que j'ai vu le pape fuir du Vatican en marchant sur les cadavres de ses prêtres !* »³

Vingt-cinq ans plus tôt, le pape Léon XIII avait eu une semblable vision, le 13 octobre 1884 : « *J'ai vu la terre comme enveloppée de ténèbres et d'un abîme, j'ai vu en sortir des légions*

(2) Saint Bernard, Sermon sur la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, *De aqueductu*.

(3) *Fatima, le Message pour notre temps*, Abbé Bertrand Labouche, pp. 121-122.

de démons se répandant sur le monde pour détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même si violemment que je la vis réduite à l'extrémité. Puis, saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme. J'ai vu saint Michel Archange intervenir, non à ce moment, mais bien plus tard, quand les personnes multiplieraient leurs prières ferventes envers l'Archange. »⁴



Ces visions anticipaient celle du 3^e secret de Fatima selon ce qui en a été révélé en l'an 2000. Toutes confirment le saint Évangile : « *Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment ; mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, lorsque tu seras converti, affermis tes frères.* »⁵

Apparitions mariales

Si le Seigneur permet des attaques diaboliques plus violentes, il se réserve d'employer aussi des moyens extraordinaires. La dévotion au Cœur Immaculé de Marie est le principal. **La Vierge au cœur immaculé apparut encore à sœur Lucie – alors chez les Dorothées – le 10 décembre 1925, à Pontevedra (Espagne), pour demander la**

(4) Plus de détails dans *Le Rocher* n° 84, pp. 6-8.

(5) Luc 22, 31-32.

dévotion des cinq premiers samedis du mois ; et, le 13 juin 1929, à Tuy, pour demander la consécration de la Russie.

Marie se manifesta aussi à travers le monde. On a compté jusqu'à quatre cents apparitions mariales au vingtième siècle, mais beaucoup sont fausses et bon nombre n'ont pas été examinées par les autorités diocésaines avec le zèle et la prudence nécessaires.

Voici deux apparitions reconnues, en Italie et en France, en 1947.

Trois Fontaines

À Tre Fontane – lieu du martyr de saint Paul –, banlieue de Rome, le 12 avril 1947, Notre-Dame se montre à un apostat, devenu protestant adventiste, communiste et virulent ennemi de l'Église, de la Vierge et du Pape. Ses trois enfants d'abord : Gianfranco (4 ans), puis Isola (10 ans) et Carlo (7 ans), non baptisés et interdits de catéchisme par leur père, et enfin lui, Bruno Cornacchiola (34 ans), virent dans une grotte une « Belle Dame », resplendissante et douce. Arrêtons-nous un peu sur ses douces paroles :

- ***Je suis Celle qui est dans la divine Trinité. Je suis la Vierge de l'Apocalypse.***

☞ « *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies.* » (Pr 8, 22) – Sœur Lucie dit un jour :

nous vivons les chapitres 8-13 de l'Apocalypse ⁶.

- ***Tu me persécutes, arrête maintenant!***

☞ Écho de la parole du Seigneur à Saul : « *Pourquoi me persécutes-tu?* » Marie et Jésus sont tout un.

- ***Entre dans le troupeau élu.***

☞ Intéressant : il ne s'agit pas seulement des erreurs communistes et athées, mais également de l'unité catholique, car tout se tient. La conversion de la Russie sera double : du communisme et du schisme orthodoxe.

- ***Que l'on prie assez, et que l'on récite quotidiennement le Rosaire pour la conversion des pécheurs, des incrédules et pour l'unité des chrétiens.*** »

☞ Son épouse, Iolanda, a beaucoup prié pour sa conversion. La Belle Dame dit encore à Bruno : « *La promesse de Dieu est et reste immuable : les neuf vendredis du Sacré-Cœur que tu as observés pour faire plaisir à ta fidèle épouse avant de suivre le chemin de l'erreur t'ont sauvé !* »

Bruno est bouleversé. Rentrant à la maison, il s'agenouille devant son épouse, lui demandant pardon des violences et mauvais traitements. Il veut prier, mais il a oublié ses prières. Isola, timidement, dit : « *Papa, j'ai (6) « Tout le secret de Fatima y est contenu. »* » (Sœur Lucie)

appris les prières en cachette parce que tu ne voulais pas. » Tous se mettent à genoux et prient avec la petite : *Notre Père, Je vous salue, Marie.* La paix revint dans cette maison avec la foi.

La bonne Vierge parla à Bruno des derniers instants de sa vie terrestre⁷, et se servit de lui pour communiquer cela au Pape Pie XII qui préparait la promulgation du dogme de l'Assomption.

Le messager rencontra le Saint-Père, pour la première fois le 9 novembre 1949, lors d'une audience aux traminots de Rome. Après la récitation du chapelet dans la chapelle privée, Bruno s'avança et dit : « *Très Saint-Père, voici la Bible protestante avec laquelle j'ai tué beaucoup d'âmes ; et voici le poignard, avec l'inscription "mort au Pape", par lequel je projetais de vous tuer.* »

L'Île-Bouchard

Du 8 au 14 décembre de la même année 1947, à L'Île-Bouchard, au diocèse de Tours, quatre fillettes : Jacqueline Aubry (12 ans), sa sœur Jeannette (7 ans), Nicole Robin (10 ans), Laura Croizon (8 ans).

En une semaine, la Vierge leur apparaît dix fois, dans l'église paroissiale, leur fait prier le chapelet, chanter le *Je vous salue, Marie*, répé-

(7) « *Mon corps ne pouvait se décomposer. Mon Fils et les anges sont venus me prendre au moment de mon trépas.* »

ter l'invocation : *Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous,* dont elle dit elle-même la première partie. Rapidement, toute la paroisse se joint aux enfants et prie avec eux. Le message : « *Priez beaucoup pour la France qui, ces jours-ci, est en grand danger.* »

On sut, plus tard, que les communistes étaient proches de prendre le pouvoir en France.

« *Faites prier les petits enfants, disait la bonne Vierge. Priez beaucoup pour les pécheurs. Je donnerai du bonheur dans les familles.* »

Quelle parole réconfortante et encourageante!



Et l'islam ?

L'islam est certainement le fléau de Dieu, au XXI^e siècle, pour châtier la chrétienté rebelle. La Sainte Vierge n'en a-t-elle pas parlé? Remarquons

que Lourdes⁸ et Fatima étaient fiefs musulmans, désormais sanctifiés.

Il faut dire de l'islam la même chose que de l'hindouisme et des religions païennes: elles sont, pour nous, un mystère dans le plan divin du salut des âmes: depuis des siècles et des siècles, des millions et millions d'âmes gisent sous leurs terribles jugs, et il est très difficile à un individu de se convertir, à cause du caractère communautariste et fanatique de ces fausses religions et des menaces de représailles. Il y a cependant des conversions discrètes, plus nombreuses que nous le pensons.

De toute façon, sachons qu'un mauvais chrétien offense davantage le bon Dieu et sera plus durement châtié dans l'éternité⁹, quand bien même il n'aurait pas commis de crime de sang comme les islamistes. Le mauvais riche de la parabole (Lc 16, 19-31), nous disent les Pères, est l'image de l'homme comblé des biens spirituels qui ne cherche pas à les partager avec son prochain. C'est pourquoi le message principal de la Vierge à Fatima est ce vibrant appel:

(9) « *Malheur à toi, Corozaim! Je vous le dis, au jugement, il y aura moins de rigueur pour Sodome, Tyr et Sidon, que pour cette ville.* » (Lc 10, 13-14) Cette ville est l'image de l'âme chrétienne infidèle aux grâces et, pour cela, plus pécheresse que d'autres moins favorisées.



« *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* » (Notre-Dame à Fatima, lors de l'apparition du dimanche 19 août 1917).

SACERDOS



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

"TUER DIEU ET LA PATRIE"

Avec les campagnes électorales successives, nous assistons aujourd'hui à un spectacle de désolation. (...) Le bien commun temporel (dont le sommet est la vertu), objet propre et premier de l'action politique, est délaissé par les hommes politiques, aussi bien que par ceux qui les élisent, parce que le bien commun suprême, naturel d'abord, mais encore plus surnaturel, à savoir Dieu, est oublié, pire encore omis de façon systématique par la prétendue laïcité, voire combattu ouvertement.

Un quotidien n'hésitait pas à titre récemment son éditorial (Libération du 23 mars 2017) : « *Il est temps de tuer Dieu et la patrie.* » Le contenu ne déparaît cette annonce : « *notre combat contre Dieu* », « *notre mission première de créer un monde sécularisé* », « *éradiquer les références religieuses de toute notre législation* ». Et l'éditorialiste concluait : « *Nous devons trouver des moyens de tuer leur Dieu et de tuer leur amour pour leur patrie.* »

(...) Au milieu de tout cela, hélas !, l'Église "officielle" est muette, inexistante, alors que la religion est évoquée à tout bout de champ, mais pour l'attaquer, la diffamer. Les seuls moments où cette Église "officielle" sont presque seulement ceux où elle hurle avec les loups. Personne, en particulier, ne prêche la doctrine sociale et politique de l'Église, qui serait si efficace pour notre société en crise.

abbé Christian Bouchacourt
(*Fideliter* – mars-avril 2017)

RAPPEL À L'ORDRE

À l'issue de leur 107^e assemblée plénière, qui s'est tenue du 16 au 21 mai 2017 à Bonoua dans le diocèse de Grand-Bassam, les évêques de Côte d'Ivoire ont publié une prise de position très ferme quant à la franc-maçonnerie. Ce texte fait écho à la vive polémique qui avait éclaté en février dernier, lorsque Mgr Jean-Pierre Kutwa, l'archevêque d'Abidjan, avait refusé de célébrer des obsèques religieuses pour Magloire Clotaire Coffie, haut-dignitaire franc-

maçon, grand maître et fondateur de la Grande loge de Côte d'Ivoire (GLCI, émanation de la Grande loge nationale française), décédé accidentellement le 29 janvier. Un véritable bras de fer avait alors



opposé l'Église ivoirienne à la famille du défunt, qui assistait régulièrement à la messe, et même au pouvoir politique, puisque Alassane Ouattara, le président ivoirien, Denis Sassou Nguesso, le président congolais et Ali Bongo Odimba, le président gabonais, étaient cosignataires du faire-part de décès, signe de la grande influence du défunt. Mais Mgr Kutwa n'a pas cédé et c'est finalement un prêtre de l'église grecque orthodoxe qui a assuré un service funéraire en présence d'une assemblée en grande partie composée de « frères ».

C'est donc pour préciser de manière très claire les raisons de l'incompatibilité entre la profession de la foi catholique et l'appartenance aux loges maçonniques que l'épiscopat ivoirien a publié ce premier texte, en attendant une lettre pastorale qui sera diffusée en janvier 2018, à l'issue de la 108^e assemblée plénière. C'est dire l'importance de la question pour l'église de Côte d'Ivoire, exprimée dans l'introduction du document diffusé ce 21 mai 2017. « *La problématique des mouvements*

ésotériques est une question théologique et pastorale qui préoccupe au plus haut niveau l'Église en Côte d'Ivoire » est-il ainsi précisé. La déclaration rappelle ensuite les trois raisons principales pour lesquelles l'Église refuse

la double-appartenance, telles qu'elles furent rappelées par la Congrégation pour la doctrine de la foi en 1983¹ :

- 1) Le relativisme maçonnique, 2) Le refus de la divinité du Christ, 3) L'indifférence à la Grâce miséricordieuse.

Loin de demeurer dans la seule sphère des considérations théologiques et morales, les évêques for-

(1) Déclaration sur l'incompatibilité entre l'appartenance à l'Église et la Franc-Maçonnerie : « (...) *Le jugement négatif de l'Église sur les associations maçonniques demeure donc inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église, et l'inscription à ces associations reste interdite par l'Église. Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion. Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas compétence pour se prononcer sur la nature des associations maçonniques par un jugement qui impliquerait une dérogation à ce qui a été affirmé ci dessus, dans la ligne de la déclaration de cette Congrégation du 17 février 1981.* » (Congrégation pour la Doctrine de la foi – 26/11/1983).

mulent une série de recommandations très précises qui dessinent en creux la pression que fait peser la franc-maçonnerie sur l'Église locale. Les jeunes et les étudiants sont invités à faire barrage à l'entrisme des frères dans les universités et à se méfier des bourses généreusement proposées. Les « cadres et hommes de culture » sont incités à ne pas considérer la maçonnerie comme un ascenseur social, au risque d'être amenés à commettre parfois des « actes ignobles » dont la nature n'est pas précisée dans le texte de la conférence épiscopale.

Les « responsables de paroisses et de communautés nouvelles », quant à eux, doivent demeurer vigilants et refuser les subventions très conséquentes que peuvent proposer des individus aux accointances maçonniques connues. Enfin, les prêtres et séminaristes, cibles prioritaires des loges, doivent défendre sans relâche leur sacerdoce au prix de sacrifices sociaux ou matériels parfois lourds.

(fr.aleteia.org – 24/05/2017)

LE PORT DE LA SOUTANE PRÉSCRIT

Une lueur d'espérance vient une fois de plus de l'Afrique : l'évêque de la capitale du Bénin vient de décréter que tous les prêtres de son diocèse devraient à l'avenir porter la soutane.



Le droit de l'Église prescrit à tous les clercs de porter un habit ecclésiastique convenable selon la coutume du lieu². Ce devoir a la même portée universelle que la loi qui le prescrit : la raison en est que l'habit ecclésiastique met en relief la consécration du ministre de Jésus-Christ.

Malheureusement, dans un Occident matérialiste et de plus en plus sécularisé, le port de la soutane, habit du clerc par excellence, n'est plus la règle commune, loin s'en faut ; aussi est-il réjouissant de voir le tout récent décret qu'un jeune évêque béninois vient de promulguer. Mgr Aristide Gonsallo est évêque de Porto-Novo

(photo ci-contre), la capitale du pays. Le diocèse a été érigé en 1955 et couvre les deux départements actuels de l'Ouémé et du Plateau, sur une superficie de 5'541km², pour une population de plus de 1'137'000 âmes. 227 prêtres y sont actuellement incardinés.

S'appuyant sur le droit de l'Église, le prélat vient de décréter, dans une lettre datée du 9 mai 2017, que :

1) *L'habit ecclésiastique normal de tout clerc (diocésain, religieux, membre clérical d'une société de vie apostolique)*

(2) Canon 284 du Code de 1983 ; reprenant le canon 136 du Code de 1917.

lique) dans le diocèse de Porto-Novo est uniquement la soutane ;

2) Le port de la soutane est obligatoire :

- Pour la célébration ou l'administration de tout sacrement et surtout celui de l'Eucharistie ; (...)
- Durant tout rassemblement de clercs et toute assemblée avec participation de clercs tant au niveau diocésain que décanal ou paroissial (...);
- Aux endroits où les fidèles sollicitent le clerc pour l'exercice du ministère sacerdotal ;
- En venant à l'évêché, quel que soit le moment et le motif ;
- En tout lieu où l'identité du prêtre peut être mise en doute.

Il est à souhaiter que la courageuse décision de Mgr Gonsallo soit suivie par beaucoup de ses confrères dans l'épiscopat.

Loin d'être un symbole rétrograde issu des brumes d'un passé révolu, la soutane est ce signe rassurant et distinctif qui a pour but non seulement de contribuer à garder le prêtre vigilant dans son comportement extérieur et dans son apostolat, mais aussi et surtout, elle est un témoignage public qui rappelle la présence de Dieu et manifeste la consécration toute particulière de son ministre à Notre Seigneur Jésus-Christ.

(fsspx.news – 02/06/2017)

DÉCÈS DE SIMONE VEIL



Son nom restera pour toujours lié à la loi dépenalisant l'avortement sous l'euphémisme ravageur, "*Interruption volontaire de grossesse*". Simone Veil n'était certes pas seule dans cette entreprise de mort dont les loges – Pierre Simon en tête – ont revendiqué la paternité.

Mais enfin, c'est un aspect de sa vie que la presse dans son ensemble juge déterminant pour lui "tresser des couronnes" aujourd'hui (l'expression franc-maçonne convient bien, je pense...) et elle-même n'a jamais exprimé de regrets. Au contraire, elle a avec quelque mépris souligné dans son autobiographie que les évêques de France étaient probablement plus soucieux de leur sécurité sociale à l'époque, en 1974, que d'une mobilisation générale contre une loi qui, parmi les premières en Occident, a donné une justification légale à l'assassinat des enfants dans le ventre de leur mère, moyennant force conditions qui ont été mollement appliquées, voire pas du tout.

A raison de quelque 200'000 victimes par an, mal an mal an, on arrive à près de 8,5 millions de petites vies supprimées avec la bénédiction de (...) celle qui n'a jamais refusé d'être considérée comme « l'icône » de ce combat. Cela est terrible. Il

serait aussi terrible de l'occulter, alors que Simone Veil vient de quitter ce monde, au nom des convenances et du respect. (...)

Jeanne Smits (*leblogdejeannesmits.blogspot.ch* – 30/06/2017)

"NON" CATÉGORIQUE DE L'ÉGLISE

Le Saint-Siège a fait savoir qu'il n'entendait pas cautionner les paragraphes d'une résolution des Nations Unies (ONU) facilitant l'avortement dans des cas d'urgence humanitaire.

Le 23 juin 2017, le Conseil Économique et Social³ s'est réuni afin d'examiner un texte portant sur le « renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence ». Dans le cadre de ce texte, il est prévu d'offrir aux femmes et aux jeunes filles en âge de procréer et qui vivent des situations d'urgence humanitaire, un Dispositif Médical d'Urgence où figurerait une « ventouse obstétricale », moyen commun d'extraction du fœtus en vue de provoquer un avortement.

Ce projet de résolution est « inacceptable » aux yeux de l'observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU, Mgr Ivan Jurkovic. Il

(3) Le Conseil Économique et Social (CES), l'un des six principaux organes de l'Organisation des Nations Unies, est un véritable laboratoire d'idées où s'élaborent les politiques qui seront mises en œuvre à l'échelon mondial.

a rappelé l'opposition de l'Église à toute tentative de promotion de l'avortement, dénonçant un dispositif qui avance sous le couvert d'une série d'actions prétendument conçues « pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et en gérer les conséquences, prévenir la morbidité et la mortalité dans le domaine de la santé reproductive, réduire la transmission du VIH [le virus du sida] et prévoir l'apport de services complets de santé reproductive lors des premières phases des situations d'urgence ».

Mgr Jurkovic a de plus rappelé les médecins à leurs devoirs affirmant que « les services de santé ne doivent jamais être sollicités ou mis en œuvre contre la vie des plus vulnérables ou contre les enfants à naître ».

Un autre point de désaccord entre le projet du Conseil Économique et Social et le Saint-Siège est la référence à la théorie du Genre que l'ONU souhaiterait inscrire dans le marbre, ce qui est tout aussi inacceptable aux yeux de l'Église.

Dans son intervention, Mgr Jurkovic a souligné que, même si des progrès avaient été réalisés en matière de lutte contre la famine, il ne fallait pas cacher que les débats avaient été tendus et difficiles sur la question d'une aide humanitaire d'urgence respectant les normes élémentaires du droit naturel.

(*fspx.news* – 06/07/2017)



LE PORTUGAL À L'AUBE DE L'ANNÉE 1917

Invité au VII^e Colloque marial de Lyon (3 décembre 2016), pour le centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima, l'abbé Fabrice Delestre traita de la miraculeuse résurrection du Portugal après les apparitions de la Reine du Ciel. Nous donnons ici la première partie de son exposé qui rappelle qu'en 1917, la « Terre de Sainte Marie » était une nation au bord de l'abîme où tout semblait perdu.

Évangélisée très tôt, la Lusitanie romaine tomba, en 711, sous le joug musulman qui dura plus de trois siècles et demi. La reconquête se fit grâce à des croisés français appelés à l'aide en 1086 par le roi de Castille et de Léon, Alphonse VI. En 1095, Henri, fils du duc de Bourgogne, avait déjà libéré de la domination musulmane tout le territoire situé entre les rivières Minho et Douro [l'actuel Nord du Portugal]. Il obtint alors la main de la fille du roi de Castille et la possession de toute la région qu'il avait libérée et conquise, avec le titre de « Comte du Portugal ». Ce nom nouveau désignait en fait l'actuelle ville de Porto et signifiait « Port Français » [Porto Gallo], ce qui montre l'importante contribution des croisés français à la fondation du nouveau royaume portugais.

La fondation du Portugal

C'est le fils du comte Henri, Afonso Henriques, qui fut le véritable fondateur du nouveau royaume. Ayant remporté en 1139 la victoire décisive d'Ourique sur les Maures, il fut proclamé roi par ses soldats, dans l'enthousiasme de la victoire, sur le lieu même du combat. Le roi de Castille ayant protesté contre cette usurpation, Afonso Henriques demanda et obtint la protection et la suzeraineté du pape Innocent II.

Le chanoine Barthas commente : « *Le Portugal était né, et il était né catholique. La nation portugaise n'a jamais oublié cette origine papale.* »¹

Le Saint-Siège accorda au Portugal, tout au long des siècles, le noble titre

(1) Chanoine Barthas, *Fatima, merveille inouïe*, Toulouse, 1944, p. 15.

de « Nation très fidèle » (« *Natio fidelissima* »), titre qui lui est resté jusqu'à nos jours.

Le nouveau roi choisit aussitôt la Mère de Dieu pour patronne de sa patrie et de sa nouvelle dynastie. Il faisait ainsi de la Vierge Marie la Protectrice et la Mère de tous les Portugais. Ce céleste patronage de la Sainte Vierge sera régulièrement renouvelé, au cours de l'histoire, par les rois du Portugal. C'est la raison pour laquelle on appelle communément le Portugal « Terre de Sainte Marie ».

La découverte du Nouveau Monde permit au Portugal d'atteindre son apogée au XVI^e siècle. Cette petite nation européenne put alors constituer un immense Empire plein de richesses diverses et variées, dont les parties étaient situées sur les trois grands continents extra-européens : Amérique (l'immense Brésil), Afrique (Angola, Mozambique, Guinée Bissau, Iles du Cap Vert, de São Tomé et Príncipe), Asie (Goa et Diu en Inde, Timor Est, Macao... etc.), et dans lequel la « Nation très fidèle » put planter la Croix du Christ, évangéliser les populations et propager la dévotion mariale. C'est là l'une des plus grandes gloires du

Portugal, comme l'ont rappelé à toute la nation portugaise le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, et tous les évêques portugais en 1938, et le professeur Salazar (chef du gouvernement portugais de 1932 à 1968) en 1954.

Voici ce que les évêques portugais écrivaient dans leur *Lettre pastorale collective* de Pâques 1938, adressée à tous les catholiques portugais : « *Le Portugal naquit croisé de la Chrétienté contre le Maure. Celui qui l'oublie ne comprend pas son histoire. Pour exprimer sa mission, le premier roi a fait peindre sur son écu blanc la croix bleue du soldat du Christ. Aucun pays n'a fait davantage que le Portugal, qui "a donné au monde de nouveaux mondes", pour étendre de par l'univers, selon la parole de notre poète épique [Camões], "la Foi et l'Empire". Ce qui définit justement la position du Portugal dans l'histoire de la civilisation jusqu'au XVIII^e siècle, c'est cette conscience de sa mission de soldat de l'unité catholique.* »



António de Oliveira Salazar (1889-1970)

Salazar de son côté déclarait ces paroles magnifiques, dans son discours à l'Assemblée Nationale du 30 novembre 1954 : « *Partout où le Portugal a pris pied, il a planté l'arbre*

de la Croix : elle s'y est enracinée et a poussé, elle s'y maintient vivante et fidèle à Rome. Quel intérêt y avons-nous trouvé ? Qu'avons-nous obtenu en échange de l'argent dépensé, des efforts fournis, de la faim, de la misère, des climats adverses, des navigations audacieuses, des luttes en terres lointaines, des martyres que nous avons soufferts ? Qu'avons-nous gagné ? D'avoir pu travailler à l'extension du royaume de Dieu, et donc à l'élévation des hommes de toutes les races à une plus haute spiritualité de vie et de fraternité chrétiennes. »²

Deux siècles de domination maçonnique et de lent déclin

Après les siècles de gloire que connut le Portugal avec la Reconquête puis la découverte du Nouveau Monde, le pays s'enfonça, à partir du début du XVIII^e siècle, dans une décadence de plus en plus marquée au fur et à mesure que passaient les décennies.

La miraculeuse restauration de l'indépendance nationale, en 1640, qui mit fin à soixante ans d'occupation espagnole, ne dura guère. Le Portugal tomba bientôt sous la domination écrasante de l'Angleterre, surtout à partir du « Traité de

(2) Ces deux textes sont cités par Frère François de Marie des Anges, *Toute la vérité sur Fatima*, tome IV, Jean-Paul I^{er}, le Pape du secret, CRC, 1^{ère} édition, 2003, pp. 187-188.

Methuen » (16 mai 1703, du nom de l'ambassadeur anglais à Lisbonne, Sir John Methuen), qui imposait au roi Pedro II une alliance où tous les avantages étaient pour l'Angleterre. Cette dernière importa la franc-maçonnerie au Portugal : dès 1727, la Grande Loge d'Angleterre fondée en 1717 à Londres s'implantait au Portugal, où son influence néfaste, toute au service des intérêts anglais et protestants, ne cessa de croître.

En 1750, le marquis de Pombal, franc-maçon notoire, devint ministre tout-puissant du roi Joseph I^{er}, et le resta jusqu'en 1777 ; sa haine féroce contre l'Église lui tint lieu de politique. Par un édit inique du 3 septembre 1759, la Compagnie de Jésus, seule congrégation solidement établie dans tout le pays, et qui était la grande force de l'Église au Portugal, fut expulsée du pays et de tout son Empire. 270 jésuites trouvèrent la mort au cours de ces cruelles expulsions qui creusèrent brusquement un vide spirituel énorme.

Ces expulsions, qui laissaient le champ libre aux loges maçonniques et à leur propagande anticléricale, eurent des conséquences désastreuses et durables sur la nation. Elles expliquent en particulier, et jusqu'à aujourd'hui, la déchristianisation profonde du sud du pays (région de l'Alentejo), puisque les jésuites y administraient la majorité des paroisses, du fait du

manque de prêtres diocésains. Leur expulsion enclencha un processus de déchristianisation de plus en plus profonde de toute cette région.

À la suite de la Révolution dite française de 1789, le Portugal fut atteint par le virus révolutionnaire, surtout au cours des trois invasions successives du pays par les armées napoléoniennes, entre 1807 et 1810.

Ce virus fut entretenu et propagé par les loges tout au long du XIX^e siècle, qui fut marqué par huit années de guerre civile (1826-1834) entre les deux fils du roi Jean VI, Don Pedro (partisan du libéralisme et lui-même franc-maçon) et Don Miguel, partisan de la restauration de la monarchie catholique traditionnelle. Finalement, Don Pedro l'emporta grâce à l'aide de l'Angleterre. Un régime de monarchie libérale sous influence franc-maçonne s'institua, qui malmena l'Église catholique sans la persécuter ouvertement (sauf en 1834 sous le ministère Aguiar) : l'État avait su utiliser le concordat qui l'unissait à l'Église pour asservir cette dernière ; Salazar a pu écrire qu'« *en ce temps-là, l'Église se trouvait unie à l'État par des chaînes d'or* », ce qui

accéléra la lente décadence religieuse du pays. Néanmoins, cette situation satisfaisait de moins en moins les loges qui, à partir de 1873, soutinrent de plus en plus nettement un républicanisme violemment anticlérical.

Les premières années de la République : vers le chaos

Les idées républicaines se répandirent de plus en plus, surtout dans les milieux ouvriers et les faubourgs des deux plus grandes villes du pays : Lisbonne et Porto, alors que les campagnes, qui regroupaient la grande majorité de la population, restaient foncièrement catholiques et éloignées de la propagande révolutionnaire.



Le roi Jean VI de Portugal et son épouse l'infante Charlotte Joaquina

Pour hâter la fin de la monarchie, la franc-maçonnerie commandita le régicide, le 1^{er} février 1908 à Lisbonne, du roi Carlos et de son fils aîné. La Couronne revenait à son second fils, Don Manuel, qui n'avait que 18 ans et fut incapable de s'opposer aux républicains. Deux ans plus tard, une révolution eut lieu à Lisbonne et la république fut proclamée le 5 octobre 1910. Le nouveau gouvernement fut constitué de toutes les sommités maçonniques, tandis que la famille royale s'exilait.

LE MARTYRE DU PÈRE LAZARISTE
ALFRED FRAGUES ...

En entendant le vacarme, le supérieur, M. Fragues, invite ses confrères et les élèves à se recommander à la sainte Vierge, à faire un acte de contrition, à accepter la mort par amour pour Jésus-Christ. Tous se mettent à genoux et, après une courte prière, courbent la tête sous la main du supérieur pour recevoir l'absolution. Après cette absolution, la plupart prennent la direction opposée aux assaillants.

Les enfants se mettent à crier, en arrivant à la porte qui donne sur le jardin : « Vive la République ! Nous aussi nous sommes républicains ! » A ce cri, M. Fragues les rejoint et leur dit : « Non, mes enfants, ne criez pas : Vive la République ! mais : Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Vive Marie ! » Retenus par cette parole de leur supérieur, quelques enfants se réfugient dans les chambres qui sont près de la porte du jardin.

Après son admonestation, le supérieur revint vers les envahisseurs et, le crucifix des vœux dans la main, leur cria : « Pour l'amour de Dieu, ne tuez personne. » Le soldat qu'il avait en face relève son arme. Mais en arrière, il y avait des forcenés qui n'écoutaient rien et qui, en le voyant, tirèrent. Un de nous le vit tomber, et celui-là présume qu'il mourut sur-le-champ. Cela n'empêcha pas les meurtriers de le maltraiter après

Le rôle capital de la franc-maçonnerie dans la révolution a été attesté publiquement. Ainsi, « *l'amiral Machado dos Santos avoue que la révolution portugaise de 1910, comme la grande révolution française et celle de 1848, sont l'œuvre des francs-maçons. Sans eux, dit-il, de tels bouleversements seraient impossibles ; avec eux, au contraire, on a toujours sous la main l'instrument d'un changement de régime et d'une agitation politique. Il ajoute en propres termes : "L'œuvre de la révolution portugaise est aussi [c'est-à-dire comme celle de la Révolution Française] due à la franc-maçonnerie uniquement et exclusivement."* »³

Cette révolution de 1910, qui toucha particulièrement la ville de Lisbonne, se montra très violemment antichrétienne : des églises furent pillées, trois couvents, en particulier celui des jésuites, furent pris d'assaut et saccagés, de nombreux religieux furent molestés. Un lazariste français, le Père Fragues, et un prêtre portugais, le Père Barros Gomès, furent assassinés.

Le premier but du nouveau gouvernement fut d'assurer une déchristianisation violente et rapide du pays, par toute une nouvelle légis-

(3) Citation tirée d'un texte de Joseph Boubée intitulé : *Le Mouvement religieux hors de France – La révolution du 19 octobre [1921] à Lisbonne*, in *Études*, t. 169, novembre 1921, pp. 478-479.

lation anticléricale : ainsi, dès le 10 octobre 1910, un décret remettait en vigueur les lois persécutrices des ministères Pombal (1750-1777) et Aguiar (1834) : tous les couvents et monastères étaient à nouveau supprimés, tous les religieux expulsés et leurs biens confisqués. Dans la stricte ligne de Pombal, les jésuites étaient même déclarés déchus de la nationalité portugaise !

En quelques mois, le gouvernement républicain édicta un nombre impressionnant de décrets et de lois contre l'Église, pour accélérer la déchristianisation du pays : loi autorisant le divorce, reconnaissance juridique des enfants naturels, crémation des cadavres, sécularisation des cimetières, abolition du serment religieux, suppression de l'enseignement religieux dans les écoles, interdiction du port de la soutane, etc. Rien ne fut oublié !

Éliminer le catholicisme

Toutes ces mesures persécutrices aboutirent à la loi de séparation de l'Église et de l'État, votée le 20 avril 1911. Le but de cette loi fut clairement énoncé par son auteur, Afonso Costa, qui était devenu chef du gouvernement, dans une assemblée solennelle tenue par la maçonnerie portugaise, en présence d'un délégué des loges françaises : « Grâce à cette loi, avant deux générations, le Portugal aura éliminé totalement le catholicisme,

la mort, de le frapper au visage, de lui percer le corps avec leurs piques. Quelques heures après, sa figure était toute tuméfiée et devenue méconnaissable.

M. Alfred Fragues, Français, était âgé de 54 ans. Lorsque la reine Amélie, Française, vint en Portugal, elle chercha un confesseur français et choisit M. Fragues, qui, depuis lors, remplit cette fonction. Après le meurtre de M. Fragues, son corps fut, par les soins du ministre de France, retiré de la morgue où il avait été porté, et transféré à l'hôpital Saint-Louis, où se fit l'enterrement.

... ET CELUI DU PÈRE BERNARDIN
BARROS-GOMÈS

Le vénérable prêtre, M. Barros-Gomès, était dans le groupe qui reçut l'absolution générale. Et, au lieu de se relever, il resta à genoux, les mains jointes, le regard suppliant. Une balle le blessa avant même que M. le supérieur fût atteint. M. Barros-Gomès ne mourut pas sur le coup. Un témoin a vu que les assaillants l'achevèrent.

M. Bernardin Barros-Gomès, Portugais, était âgé de 71 ans. Son corps fut recueilli et ses obsèques eurent lieu à Lisbonne par les soins de sa famille.

(R. P. Dom H. Leclercq, "Les martyrs", tome XV, *La Commune et la Grande Guerre (1870-1914)*, Paris, 1924, pp. 280-286)

qui est la principale cause de la triste situation où se débat notre pays. »⁴

Cette loi fut condamnée avec la plus grande vigueur par le pape saint Pie X, dans l'encyclique *Jamdudum in Lusitania* (24 mai 1911) ; le pape refusait toute compromission avec la République persécutrice, comme il l'avait fait pour la France. Par cette clairvoyante fermeté, saint Pie X sauvait l'essentiel de l'Église portugaise : sa foi catholique, pure de toute contagion des idées libérales et révolutionnaires, et son unité, car les catholiques persécutés firent bloc derrière leur clergé. Devant cette résistance imprévue, la République provoqua une très violente persécution : les évêques notamment furent bannis, obligés à l'exil, et même les têtes de certains, comme celle de l'évêque de Beja, en Alentejo, furent mises à prix ! Beaucoup de membres du clergé furent emprisonnés. La République instaurait ainsi un climat de véritable guerre civile.

Voici, pour donner une idée de ce climat de haine, le décret publié par le journal officiel de la République, *Diario do Governo*, à la date du 29 décembre 1911 :

« *Article 1 : Il est interdit au patriarche de Lisbonne, Antonio Mendès Belo ; à l'archevêque de Guarda, Manuel Vieira de Matos ; à l'administra-*

(4) Déclaration du 26 mai 1914 citée par le chanoine Barthas, *op. cit.*, p. 246.

teur de l'évêché de Porto, doyen Manuel Luis Coelho da Silva, de résider dans les limites des districts de Lisbonne, Castelo Branco et Porto. De plus, ils perdent les avantages matériels de l'État auxquels ils peuvent avoir droit (...).

Article 2 : Il leur est accordé un délai de cinq jours, à partir de la publication de ce décret au Diario do Governo, pour sortir des districts désignés. »⁵

Parallèlement, au niveau politique, l'avènement de la République fut marqué par l'âpre rivalité de partis concurrents, ce qui entraîna une situation de désordre et d'anarchie, cause d'une extrême instabilité politique : en 16 ans, de 1910 à 1926, on compta « *16 révolutions, 8 Présidents de la République et plus de 40 changements de ministère. La maçonnerie avait comme but de faire la révolution en Espagne en se servant du Portugal comme tremplin et de constituer ensuite la péninsule ibérique en une seule République antireligieuse ou maçonnique.* »⁶

(5) Chanoine Barthas, *op. cit.*, p. 245.

(6) Citation tirée du livre de F. Carret-Petit : *Le Lourdes portugais : Notre-Dame du Rosaire de Fatima*, Paris, 1943, p. 140. Cette citation permet de comprendre pourquoi Notre-Dame apparut à Fatima, en plein centre du Portugal, et vint y demander la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé : contre le plan de la maçonnerie et des communistes qui était de s'attaquer d'abord à la péninsule ibérique à l'ouest et à la Russie à l'est, pour en prendre le contrôle

Dans cette atmosphère de haine et de dislocation, l'état économique du Portugal ne pouvait que se déliter, amenant le pays au bord de la faillite financière.

Le président Salazar a très bien défini cette très sombre période, dans un discours postérieur : « *Avant 1917, le désordre politique, le désordre social, le désordre financier, le désordre économique règnent en Portugal ; un désordre qui n'était pas seulement un manque d'ordre, mais l'alliance de tous les éléments positifs de désagrégation, de ruine, de dissolution nationale.* »⁷

À l'aube de l'année 1917, la situation était désastreuse, proche du chaos. Au point de vue religieux, une atmosphère de violente haine religieuse régnait, favorisant la poursuite des pillages d'églises et de lieux

et ainsi enserrer l'Europe entre les deux mâchoires d'une tenaille pour la faire tomber tout entière, Notre-Dame, par ses apparitions, suscita un immense mouvement de conversion et de renouveau spirituel au Portugal et, dans une moindre mesure, en Espagne, rendant inefficace le plan des révolutionnaires à l'ouest de l'Europe. Elle venait en même temps donner le moyen de rendre pareillement inefficace ce même plan pour l'est de l'Europe, par sa demande de consécration de la Russie.

(7) Salazar, *Discursos*, tome II, p. 24 (Coïmbra, 1937) ; cité par le chanoine Barthas, *op. cit.*, p. 246, et F. Carret-Petit, *op. cit.*, p. 140.

de culte : l'historien Costa Brochado en a relevé, pour la seule année 1917, « *en province, 69, à Lisbonne, 42, la plupart comportant la profanation des Saintes Espèces, et cela, du moins à Lisbonne, sous les yeux complices de la police et du gouvernement.* »⁸

Au point de vue économique, la banqueroute financière était proche, les populations souffraient de la cherté de la vie et du rationnement, et la famine menaçait les grandes villes : « *Le 12 mai 1917, le Conseil des Ministres, dirigé par Afonso Costa, fut informé qu'il n'y avait plus de farine à Lisbonne. Les forces de l'ordre durent intervenir dans la capitale, les 19, 20 et 21 mai, contre le pillage des épiceries et des magasins. Bilan : 25 morts et une cinquantaine de blessés graves.* »⁹

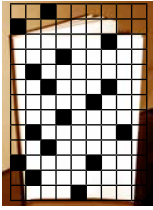
En mai 1917, tout semblait donc perdu pour le Portugal, à tous les points de vue. C'était sans compter avec la Providence du Bon Dieu qui, le 13 du même mois, envoya sa très Sainte Mère en plein cœur du pays, pour lui donner les moyens du salut !

ABBÉ FABRICE DELESTRE

(Première partie d'une conférence à paraître dans les Actes du Colloque marial. Renseignements : Prieuré Saint Irénée 23, quai Perrache / F-69002 Lyon)

(8) Cité par Frère Michel de la Sainte Trinité : *Toute la vérité sur Fatima, Tome II : Le secret et l'Église*, p. 200.

(9) Frère François de Marie des Anges, *Fatima, salut du monde*, p. 20.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 104

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le prénom et l'initiale du nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

O 1	A 2	P 3	L 4	G 5	S 6	B 7		U 8	E 9	R 10	C 11		V 12	M 13
	Z 14	G 15	J 16	X 17		O 18	E 19		T 20	H 21	W 22	A 23	M 24	F 25
P 26		D 27	K 28		G 29	J 30	V 31	I 32	B 33	N 34		M 35	O 36	C 37
L 38	X 39		R 40	F 41		G 42	Y 43	U 44	D 45		Q 46	S 47		A 48
K 49	E 50	C 51	T 52	H 53	L 54		J 55	D 56		S 57	Z 58		N 59	R 60
	H 61	Q 62	G 63	U 64	K 65		I 66	B 67	O 68		U 69	D 70		F 71
Y 72		L 73	E 74	T 75		S 76	V 77	H 78	O 79		C 80		J 81	Z 82
I 83	W 84	A 85		Q 86	M 87		D 88	K 89	V 90	I 91		R 92	B 93	
T 94	J 95		E 96	F 97	C 98	P 99	Q 100		S 101	W 102		V 103	D 104	T 105
A 106	C 107	I 108	M 109	Z 110		X 111	E 112	P 113	Q 114	G 115		R 116		S 117
F 118	H 119		O 120	K 121	B 122	M 123	Y 124	I 125		U 126	W 127		A 128	W 129
R 130	E 131	P 132	L 133	C 134		E 135	Y 136	H 137	N 138		Q 139	V 140	D 141	
L 142	G 143	F 144	K 145	W 146	M 147	A 148	P 149	B 150	X 151	J 152	U 153		N 154	T 155
	C 156	H 157	R 158	M 159	L 160	F 161	P 162	N 163	Q 164	B 165		A 166	V 167	K 168
I 169	D 170		S 171		U 172	J 173		G 174	N 175	X 176	H 177			



A	48	23	166	128	85	2	148	106
B	67	33	150	122	93	7	165	
C	98	11	156	37	51	107	80	134
D	104	45	88	170	27	70	141	56
E	135	50	96	112	19	74	131	
F	25	118	144	71	41	97	161	
G	29	143	63	174	15	42	5	115
H	61	157	21	119	177	53	137	78
I	83	66	32	108	169	91	125	
J	16	30	173	55	81	152	95	
K	28	121	89	145	65	49	168	
L	142	4	38	133	160	73	54	
M	159	24	13	35	123	87	147	109
N	9	163	138	175	59	154	34	
O	36	79	1	120	18	68		
P	113	162	3	26	99	132	149	
Q	46	114	164	62	86	100	139	
R	60	158	10	116	130	40	92	
S	101	6	76	171	57	47	117	
T	155	105	94	52	20	75		
U	64	126	8	172	44	153	69	
V	77	167	12	140	103	31	90	
W	127	84	129	102	22	146		
X	176	17	111	151	39			
Y	43	136	72	124				
Z	58	82	110	14				

- A Le plus grand nombre
- B Plante aromatique
- C Populace méprisable
- D Colorant bleu
- E Raisonnement subtil
- F Séducteur dans de nombreux opéras (en deux mots)
- G Se couvre de petits nuages (se)
- H Unité d'exposition aux rayons X
- I Concerne la vision
- J Colonne d'un empereur romain
- K Nouas des torons électriques
- L Est invité à un repas
- M Suivent à la trace
- N Enduit de gomme
- O Variétés de lichens
- P Redéfinit un contexte
- Q Décryptes un message
- R Enfonças dans la boue
- S Gomme-résine utilisée en parfumerie
- T Peuple de Géorgie
- U Combustibles modernes de chauffage
- V Mouvement d'un voilier dans le vent
- W Isolation d'un conduit
- X Défense immunitaire lors d'une greffe
- Y Plantes à fleurs jaunes
- Z Diffuse en continu

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« Avec l'ebook, il ne s'agit pas seulement de dématérialiser un livre, mais de l'augmenter, de l'enrichir, de le rendre dynamique par de multiples liens hypertextes, autant de passerelles vers le réseau qui vont perturber la lecture (avec des sons, des vidéos, des notes en tour genre). » Marc D(ugain) et Christophe L(abbé), "L'homme nu", (p. 102)

☞ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 septembre 2017



LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. Vous réfléchirez à ce qu'est l'éternité par rapport au temps, à ce qu'est l'esprit par rapport à la matière, à ce qu'est Dieu par rapport à vous-mêmes, pauvres créatures. Vous réfléchirez à celui qui est tout, comme disait si bien [Notre-Seigneur à] sainte Catherine de Sienne, et à celle qui n'est rien. (...) Vous n'êtes rien parce que vous n'êtes qu'une créature, et une créature pécheresse. Alors vous réfléchirez au grand amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour vous, à cet amour immense qui vous a été donné par le baptême, par tous les sacrements que vous avez reçus, grâce à sa Croix, grâce à son sang qui vous a rachetés. Vous réfléchirez à ces choses, et la lumière descendra en vous. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 21 au samedi 26 août 2017
- du mardi 26 au dimanche 31 décembre 2017

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 6 au samedi 11 novembre 2017

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 4 au jeudi 7 décembre 2017

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 7 au samedi 12 août 2017

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney

Tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse

MENZINGEN ZG 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	MGR BERNARD FELLAY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL P. NIKLAUS PFLUGER - P. ALAIN-MARC NÉLY P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. PABLO SUÁREZ, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD ROSTAND - P. PABLO BILONI P. FRANK RICCOMINI - P. RAPHAËL GRANGES
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, ÉCONOME DE DISTRICT P. GEORG PFLUGER - P. LUDGER GRÜN - P. MARKUS HEGGENBERGER - P. THIBAUD FAVRE P. ALEXANDRE MARET
ÉCÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Écône 027 / 305 10 80	ABBÉ BENOÎT DE JORNA, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 026 / 921 11 38	ABBÉ PHILIPPE LOVEY, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 041 / 252 08 35	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 071 / 761 27 26	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genévière 10 022 / 792 23 19 (prieuré) ou 022 / 793 42 11 (école)	MGR ALFONSO DE GALARRETA, RÉSIDENT ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ LAURENT BISELX - ABBÉ JEAN DE LOÏE
RIDDÉS VS 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 027 / 306 46 66	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON OU 076 / 326 16 07
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 027 / 761 21 28 (SœURS)	ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD 027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE)
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 027 / 455 53 22	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 024 / 481 66 10	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 081 / 720 47 50	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 071 / 913 27 30	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ

HORAIRE DES MESSES POUR LA SUISSE OCCIDENTALE

(adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin)

Lieu	Adresse	Dimanche / semaine
École Saint-François de Sales 1213 ONEX GE	Rue Gaudy-le-Fort 23	— / 7h15 (lu-sa), période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph 1227 CAROUGE GE	Avenue C ^{al} Mermillod 9	08h30, 10h00, 18h30 / 18h30 (lu-ve), 8h30 (sa)
Chapelle N.-D. de Lourdes 39220 LES ROUSSES (FRANCE)	2770, route du Lac Le Vivier	10h00 / 18h30 (1 ^{er} ve, sa)
Église du Saint-Esprit 2800 DELÉMONT JU	Rue de la Prévôté 1	9h15 / 18h30 (me, ve), 9h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie – 1006 LAUSANNE VD	Chemin de Montolivet 19	10h00 / 18h30 (me, ve), 18h00 (sa)
Carmel Marie Reine des Anges 1071 CHEXBRES VD	Chemin des Curnilles 30	7h45 / 8h00
Église N.-D. de Lépante 1820 MONTREUX VD	Rue de la Gare 24	10h15 / 18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> 1667 ENNEY FR	Rte de la Vudalla 30	9h30 / 7h15 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 18h00)
N.-D. Gardienne de la Foi 1763 GRANGES-PACCOT FR	Route du Coteau 6	9h30 / 18h30 (ma, ve, 13), 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine 1870 MONTHÉY VS	Avenue du Simplon 100 E	9h30 et 18h30 / 8h00 (lu, me, sa), 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Sainte-Thérèse de l'E.-J. 1922 SALVAN VS	La Combe 22	10h00 / 7h15
Chapelle N.-D. des Roses 1920 MARTIGNY VS	Avenue du Léman 33	— / 17h00 (ma, ve)
Église du Cœur Immaculé 1908 ÉCÔNE/RIDDES VS	Séminaire Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5	7h15, 8h30*, 10h00 / 6h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf vac.)
Chapelle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie - 1908 RIDDES VS	Route du Raffort 16	7h45, 9h30, 18h00 / 18h00
Église de la Sainte-Famille 1950 SION VS	Rue de la Bourgeoise 9	9h30, 18h00 / 18h00 (lu-me, ve), 7h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur 3960 SIERRE VS	Route des Lacs 25	8h00 / 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa), 6h45 (lu-me, ve, sa)

Ce bulletin est diffusé gratuitement auprès de nos fidèles de Suisse romande, qui pourront soit le prendre dans nos chapelles, soit le recevoir par courrier. À cet effet, veuillez bien transmettre vos coordonnées postales à l'adresse reprise en page 2 du bulletin. – Ceux qui désirent aider le district de Suisse peuvent le faire au moyen du bulletin de versement joint.